



CAHIER SPÉCIAL  
**VACANCES  
AU SOLEIL**  
Costa Rica, Floride, Bahamas et...  
un choix de maillots pour monsieur

PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE



**MA PREMIÈRE  
MAISON**  
Un petit guide  
pour évaluer  
vos besoins,  
vos priorités  
et pour établir  
un budget.  
**MAISON**

ILLUSTRATION LA PRESSE



**LA  
PRESSE**

LNH  
**LA VIOLENCE  
NE PAIE PAS**

La blessure de George Parros mardi soir a relancé le débat sur les bagarres au hockey. *La Presse* a compilé les chiffres des 20 dernières saisons dans la LNH. Conclusion: la violence n'aide pas à gagner la Coupe Stanley.

SPORTS

**EXCLUSIF**  
SPECTACLES  
**DES  
BILLETS  
EN OR**

Un an après son adoption, la loi 25 a-t-elle changé l'industrie de la revente de billets? Les consommateurs sont-ils mieux protégés?  
NOTRE DOSSIER ARTS



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

ÉLECTIONS MUNICIPALES  
**UN DÉLUGE  
DE CANDIDATURES**

Les élections du 3 novembre suscitent un nombre inhabituellement élevé de candidatures dans la région de Montréal.  
PAGES A16 À A18

**PROSTITUTION  
L'EXPÉRIENCE  
ALLEMANDE**  
La Cour suprême du Canada se penche depuis cet été sur la question de la prostitution. *La Presse* est allée constater la situation en Allemagne, où la prostitution est légale depuis 2001.  
PAGES A24 ET A25

**LE REBELLE  
AMÉRICAIN**

Matthew VanDyke s'est battu en Libye et a tourné un film en Syrie.

ENTREVUE PAGE A22




ENTREVUE **GEOFF MOLSON**  
**SOULAGÉ  
ET CONFIANT**  
Le PDG du Canadien entame la nouvelle saison avec optimisme.  
AFFAIRES

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE



**YVES BOISVERT**  
**CHARTRE : LA DIMENSION AMÉRICAINE**  
PAGE A5

**MON CLIN D'ŒIL** STÉPHANE LAPORTE  
Au moins, les belles-mères du PQ n'ont pas montré leurs seins.

 Venez voir mon blogue! [www.lapresse.ca/laporte](http://www.lapresse.ca/laporte)



SAM 621924456782



**MEILLEURE  
LIGNE AÉRIENNE EN  
AMÉRIQUE DU NORD**



**BAS PRIX VERS LE SUD ET L'EUROPE**  
VOLS ALLER-RETOUR | PRIX TOUT INCLUS | À PARTIR DE

<b>VARADERO</b> <b>559\$</b> NOVEMBRE ET DÉCEMBRE	<b>JAMAÏQUE*</b> <b>729\$</b> NOVEMBRE ET DÉCEMBRE	<b>PARIS</b> <b>749\$</b> NOVEMBRE
<b>EL SALVADOR</b> <b>789\$</b> NOVEMBRE ET DÉCEMBRE	<b>PUERTO VALLARTA</b> <b>789\$</b> JANVIER ET FÉVRIER	<b>ROME</b> <b>949\$</b> OCTOBRE

Contactez votre agent de voyages ou [airtransat.ca](http://airtransat.ca)

Depuis Montréal, prix en dollars canadiens pour un vol aller-retour en classe Économique, valide pour des dates de départ en octobre, novembre, décembre 2013, janvier et février 2014, selon la destination choisie. Tarifs valides pour les nouvelles réservations. Individuellement, seulement effectuées du 5 au 7 octobre 2013. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat, ou CanJet et offerts par Transat Tours Canada Inc., titulaire d'un permis du Québec. \*Aéroport de Montego Bay. Prix excluant le 2.00\$/100\$ de services touristiques achetés séparément la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients de voyages.

## ACTUALITÉS



Le maire du Plateau, Luc Ferrandez, et le candidat à la mairie Richard Bergeron sont visés par la plainte. PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

## La police se penche sur une plainte contre Projet Montréal

KATHLEEN LÉVESQUE

La police de Montréal a entrepris des vérifications à la suite de la plainte d'un citoyen contre des élus de Projet Montréal dans le Plateau-Mont-Royal – dont le maire sortant, Luc Ferrandez, et le chef du parti, Richard Bergeron – pour ce qui semblerait être un détournement de fonds publics de plus de 36 000\$, a appris *La Presse*.

Le 30 août dernier, l'Escouade de protection de l'intégrité municipale (EPIM) du SPVM a reçu une plainte concernant un stratagème qui aurait permis à Projet Montréal de verser, à deux reprises, une subvention à un organisme qu'il a créé et qu'il contrôle entièrement.

Les éléments soumis à l'analyse de l'EPIM « laissent croire très sérieusement à des malversations et un détournement de fonds publics », peut-on lire dans la plainte.

Le SPVM a refusé jeudi de confirmer ou d'infirmer la chose puisqu'une plainte est toujours confidentielle. Mais selon les informations recueillies auprès de sources policières, l'EPIM prend la plainte au sérieux et a entrepris des vérifications.

En 2012 et 2013, le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, composé de sept

élus (Luc Ferrandez, Richard Bergeron, Alex Norris, Josée Duplessis, Carl Boileau, Piper Huggins et Richard Ryan), a décidé à l'unanimité d'accorder une contribution financière à l'organisme Milieu de vie (Plateau-Mont-Royal Milieu de vie).

Comme en font foi les procès-verbaux de l'arrondissement, Milieu de vie a d'abord reçu une somme de 31 792\$, puis, l'année suivante, une somme de 4800\$. L'argent a été versé pour la tenue d'un marché public en période estivale, dont l'achat d'un kiosque pour entreposer la marchandise.

### Proximité douteuse

Or, l'organisme Plateau-Mont-Royal Milieu de vie est intimement lié au parti Projet Montréal. Lorsque les élus de l'arrondissement accordent la première subvention, le 7 mai 2012, cinq personnes de Milieu de vie sont également des proches du parti politique, selon le dossier annexé à la plainte.

Ainsi, la directrice de cabinet des élus, Christine Gosselin, administre la page Facebook de Milieu de vie. Le président de Projet Montréal, Michel Camus, et le coordinateur de l'association locale de Projet Montréal dans le Plateau, Pierre Dodin, siègent tous les deux au conseil

d'administration de Milieu de vie. L'ancien candidat de Projet Montréal aux élections de 2009, Nicolas Marchildon, ainsi que le militant politique François Abram sont aussi des administrateurs de l'organisme.

Le 8 avril 2013, le maire de l'arrondissement, Luc Ferrandez, propose de subventionner Milieu de vie. À ce moment-là, six des sept élus du Plateau sont membres de Projet Montréal – Carl Boileau est alors devenu conseiller indépendant.

Du côté de Milieu de vie, on retrouve toujours les administrateurs Camus, Dodin, Marchildon et Abram. S'ajoutent les militantes et donatrices de Projet Montréal Linda Vallée, Huguette Loubert et Geneviève Dodin, conjointe de Pierre Dodin. Quant à Christine Gosselin, elle est candidate au poste de conseillère d'arrondissement pour Projet Montréal dans le district de Jeanne-Mance.

Plateau-Mont-Royal Milieu de vie a été créé le 10 novembre 2010. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif dont l'objectif, selon ce qui est inscrit au Registre des entreprises du gouvernement du Québec, est de défendre les intérêts des citoyens et de « favoriser le bon voisinage dans un contexte de mixité de population et de fonctions ».

## « Ça sent la politique »

KATHLEEN LÉVESQUE

Le maire de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez, rejette les allégations contenues dans la plainte transmise à la police de Montréal concernant l'utilisation de fonds publics à des fins partisanes.

Dans un communiqué de presse publié en fin d'après-midi, M. Ferrandez soutient que « Projet Montréal est irréprochable ». Il ajoute que le parti « dérange dans cette campagne électorale par ses idées et son dynamisme ».

« Je suis sidéré que nos opposants s'attaquent à des bénévoles qui donnent généreusement de leur temps les dimanches d'été pour offrir des fruits et légumes à prix abordable aux résidents du secteur », a affirmé M. Ferrandez.

Linda Vallée, présidente de l'organisme communautaire Plateau-Mont-Royal Milieu de vie, qui est ciblé par la plainte à la police parce qu'elle serait une filiale de Projet Montréal, ne mâche pas ses mots. Selon elle, il s'agit de « salissage politique ».

« Je suis vraiment outrée. Si on n'était pas en campagne électorale, il n'y aurait pas de plainte, alors que notre organisme essaie d'améliorer la vie des citoyens. Je suis indignée que les élections ne se fassent pas sur les idées », a lancé M<sup>me</sup> Vallée.

Selon le conseiller municipal de Projet Montréal dans le Plateau, Richard Ryan, ce sont

« C'est évident que nos adversaires politiques sont derrière ce dossier-là. »

— Richard Ryan, conseiller municipal de Projet Montréal

les hostilités électorales qui motivent la plainte. « Ça sent la politique », affirme M. Ryan, qui est responsable du dossier des marchés publics dans le Plateau-Mont-Royal. « C'est évident que nos adversaires politiques sont derrière ce dossier-là », a-t-il ajouté.

Le candidat à la mairie, Denis Coderre, estime que le dossier entre les mains de la police est « troublant » et qu'il nécessite des éclaircissements de la part de Projet Montréal.

Du côté de la Coalition Montréal, la candidate à la mairie de l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, Danièle Lorain, s'est dite inquiète pour la démocratie montréalaise alors que le parti visé soutient être « plus blanc que blanc ». « Il ne faut pas oublier que Richard Bergeron, qui est conseiller sur le Plateau et qui se présente à la mairie, dit toujours que le Plateau a été un laboratoire pour faire de Montréal le grand Plateau. Les citoyens sont en droit d'avoir des réponses là-dessus », a soutenu M<sup>me</sup> Lorain.

Par ailleurs, Projet Montréal souligne dans son communiqué que des informations transmises à la police ne correspondent pas à la réalité. Ainsi, Michel Camus a mis un terme à ses activités auprès de Milieu de vie lorsqu'il est devenu président de Projet Montréal à l'été 2011.

## PRÉCISION

### RICARDO OTTONI

Dans un texte paru dans notre numéro du 19 septembre dernier, nous avons écrit que M. Ricardo

Ottoni était « connu pour avoir été impliqué jusqu'à récemment dans la vente de condos avec un ancien proche de l'organisation Rizzuto dans la foulée d'un complot d'importation de 32 tonnes de haschich ». Il aurait plutôt fallu lire que M. Ottoni était

« connu pour avoir été impliqué jusqu'à récemment dans la vente de condos avec un ancien proche de l'organisation Rizzuto arrêté dans la foulée d'un complot d'importation de 32 tonnes de haschich ». Nos excuses.

# CERTAINS MÉDICAMENTS + OU - DOUTEUX?



## DÈS AUJOURD'HUI, DANS LA PRESSE+ UN DOSSIER SPÉCIAL INTERACTIF

Le marché des médicaments contrefaits est en pleine expansion. Ici comme ailleurs, des laboratoires clandestins fabriquent des médicaments dangereux, parfois mortels. Des témoignages alarmants.

À voir, entendre, approfondir et partager dans La Presse+

LA PRESSE+

iPad est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

Notre esprit d'excellence.  
Senator Date Panorama Phase de Lune



www.glashuette-original.com

German Watchmaking Art since 1845.

Senator Date Panorama Phase de Lune. Une interprétation contemporaine d'un grand classique. La montre élégante attire l'œil observateur sur la phase de lune généreusement décorée; des étoiles délicates et une lune argentée se déplacent doucement sur un disque bleu foncé représentant le ciel. Pour plus d'information, rendez-vous sur notre site [www.glashuette-original.com](http://www.glashuette-original.com). Vous pouvez aussi télécharger notre application iPhone sur l'App Store.

CHÂTEAU D'IVOIRE  
JOAILLIERS

MONTRÉAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651  
SANS-FRAIS | 888 883 8283  
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

# PORTER FOURBIT SES ARMES

Dans une autobiographie à paraître, l'ex-patron du CUSM répond à ses accusateurs

SNC-Lavalin voulait plus, beaucoup plus que le super hôpital anglophone de Montréal. Si la firme de génie s'est liée avec l'énigmatique Arthur Porter, c'est qu'elle espérait que les contacts politiques du médecin lui donneraient accès à des contrats de milliards de dollars en Afrique, mais aussi... à Ottawa, auprès du gouvernement fédéral, où Porter avait ses entrées.



VINCENT LAROUCHE

## EXCLUSIF

Voilà en gros la défense que prépare le docteur Porter pour répondre aux graves accusations de corruption, fraude, commissions secrètes et complot dont il est l'objet au Québec. Du fond de sa cellule au Panama, où il conteste toujours la demande d'extradition du Canada à son endroit, l'ancien patron du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) fourbit ses armes.

Avec l'aide du journaliste canadien Jeff Todd, qui lui prête sa plume, Arthur Porter vient de terminer une autobiographie de 300 pages qu'il compte publier au printemps. Les deux partenaires négocient avec deux éditeurs canadiens.

Arthur Porter a offert un aperçu exclusif, mais bref, du livre à *La Presse*, en plus d'ouvrir ses archives et de ressortir plusieurs documents datant de son passage à Montréal.

Devant un tribunal, il sera difficile pour Porter de nier que SNC-Lavalin a versé 22,5 millions dans son compte et celui de son ancien bras droit. La preuve à cet égard, dévoilée en partie dans les mandats de perquisition déposés en cour, est accablante.

### Un consultant

Dans son livre à paraître, le célèbre médecin avance toutefois une tentative d'explication: il nie avoir truqué l'appel d'offres pour le CUSM et se présente plutôt comme un consultant embauché par SNC-Lavalin relativement à d'autres projets. Déjà, l'hiver dernier, lorsque *La Presse* l'avait interrogé sur ses liens avec la multinationale québécoise, il avait eu une réponse sibylline: «Je n'arrive pas à croire que les gens ne réalisent pas... Je n'étais pas juste un administrateur d'hôpital. Rappelez-vous ce qui a fait de SNC-Lavalin une bonne compagnie à plusieurs égards: à la bonne époque, ils faisaient des affaires partout dans le monde», avait dit le médecin globe-trotter.

«Il était un consultant pour SNC-Lavalin, assure son biographe. Arthur était très impliqué avec les échelons supérieurs de la compagnie.»

Selon l'enquête de l'UPAC, c'est en 2010, peu après la signature du contrat du CUSM avec SNC-Lavalin, que la firme de génie a commencé ses paiements à Porter.

«Il n'était pas consultant officiel avant la signature du contrat de l'hôpital. Ils voulaient qu'il ne serait pas sur leur liste de paye avant la fin du processus d'octroi du contrat», poursuit M. Todd.

Pour appuyer ses dires, Arthur Porter a envoyé par courriel à *La Presse* un document daté de décembre 2010 ayant pour titre *TAPV Briefing Note*, qui détaille un projet de SNC-Lavalin visant à mettre

la main sur le gigantesque contrat de remplacement des blindés de l'armée canadienne. Le contrat était estimé à 1,2 milliard pour un parc de 500 véhicules, avec un contrat séparé d'une somme non précisée pour l'entretien. L'acronyme TAPV faisait référence à un nouveau véhicule de patrouille (Tactical Armoured Patrol Vehicle).

«Nous cherchons activement un endroit au Canada pour assembler le véhicule», précise le document, qui souligne que le partenaire américain de SNC-Lavalin pour ce projet bénéficie «d'une solide présence canadienne grâce à notre réputation de bon fournisseur de la Défense et notre expérience dans des soumissions majeures auprès de sociétés de la Couronne».

**«Il était un consultant pour SNC-Lavalin, assure son biographe, Jeff Todd. Arthur était très impliqué avec les échelons supérieurs de la compagnie.»**

Par courriel, Arthur Porter a expliqué à *La Presse* que des hauts dirigeants de SNC-Lavalin espéraient commercialiser ensuite leur véhicule blindé auprès de forces armées étrangères. Ils entrevoyaient un immense marché sur la scène mondiale, mais pour ce faire, il fallait d'abord gagner le contrat à Ottawa.

Arthur Porter était bien branché à Ottawa à l'époque. Il avait été nommé membre à vie du Conseil privé de la reine pour le Canada et le premier ministre Harper l'avait promu président du Comité civil de surveillance des services secrets canadiens.

Mais selon Jeff Todd, Porter a refusé de faire des représentations auprès du gouvernement fédéral, car «le conflit d'intérêts aurait été évident».

### Contacts à l'étranger

Le médecin a plutôt offert son aide pour dénicher des contrats d'infrastructures ou régler des problèmes ailleurs dans le monde, dit-il.

«C'était surtout pour la Libye et la Sierra Leone. Il connaissait personnellement le président de la Sierra Leone, son pays natal. D'ailleurs, il avait un passeport diplomatique de ce pays. Et il avait beaucoup à voir avec la Libye. Il avait rencontré Kadhafi auparavant dans des sommets en Afrique», résume Jeff Todd.

Porter est aussi connu pour ses liens avec d'autres hommes politiques, dont le premier ministre des Bahamas et l'ex-président des États-Unis George W. Bush. Il prétend que son père a déjà été le colocataire de Robert Mugabe, président du Zimbabwe, pendant leur jeunesse, des contacts potentiellement alléchants pour des hommes d'affaires comme Riadh Ben Aissa et Pierre Duhaime, ses coaccusés dans le scandale du CUSM.

«Arthur dit que c'est mieux



Arthur Porter, photographié lorsqu'il était directeur général du Centre hospitalier de l'Université McGill, au milieu des années 2000.

de connaître le roi qu'être le roi. Il a fait de la politique son business», affirme Jeff Todd.

Chez SNC-Lavalin, la porte-parole Leslie Quinton n'était pas en mesure de confirmer ces allégations puisque les interlocuteurs de Porter ont quitté l'entreprise.

«Nul ne peut exclure que le D<sup>r</sup> Porter ait pu avoir des discussions avec certains membres de notre personnel, actuel ou ancien, par rapport aux projets auxquels vos questions se rapportent. Mais il est important de préciser que si tel était le cas, ces faits n'ont pas été rapportés aux organes compétents de la société à ce jour depuis le début de nos investigations. Toutefois, nous continuons toujours nos vérifications internes», a-t-elle déclaré.

Depuis l'éclatement du scandale, l'entreprise a remplacé un bon nombre de ses dirigeants et adopté plusieurs nouvelles mesures en matière d'éthique.

Informé des allégations d'Arthur Porter, l'ex-PDG de SNC-Lavalin, Pierre Duhaime, a fait savoir par la voix de son avocat qu'il n'avait aucun commentaire.

## EXTRAITS DU LIVRE

*Je ne suis pas venu à Montréal pour être aimé. C'était le défi que j'ai jamais [...] Le conseil m'a embauché pour mon approche agressive. J'étais un dur de dur à Detroit. Malgré que j'étais de l'extérieur, j'avais joué la joute politique, je m'étais tenu debout devant l'establishment et j'avais triomphé. À ma première journée à Montréal, il y avait assez de rapports, de plans et de designs pour remplir une pièce entière. Ils avaient eu plusieurs administrateurs, mais personne ne semblait accomplir le travail. Ce dont ils avaient besoin, c'était quelqu'un de différent, quelqu'un qui n'aurait pas peur de foncer jusqu'au bout. Detroit m'avait appris cela. J'avais congédié des milliers de gens d'un coup de stylo. Au Canada, personne n'avait la même mentalité de coupe-gorge. Ne les congédions pas maintenant. Gardons-les pour faire d'autres choses, regardons l'attrition, et quand ils auront 65 ans, escortons-les tranquillement jusqu'à la porte. Certains pourraient dire que cette approche était très canadienne. À mon avis, ce n'était pas tant canadien que simplement représentatif des administrateurs d'hôpitaux à travers le pays. J'ai apporté une approche radicalement différente au milieu de la Santé.*

■ ■ ■

*Au départ, j'ai cru que retourner au Canada équivalait à revenir à la maison. Mais ceci n'était pas l'Alberta. J'aurais aussi bien pu avoir atterri dans un pays étranger. Je n'ai jamais vécu à Montréal sept jours par semaine. Je gardais une résidence en ville et je partais aux Bahamas les week-ends. Je dirigeais ma clinique de traitement du cancer et je voyais des patients. Les Bahamas étaient ma maison. Mes enfants allaient à l'école là-bas, avaient des amis, et si j'ai considéré un moment les emmener au Québec, les lois de la province m'ont fait changé d'idée. Puisque mes filles n'avaient jamais fréquenté l'école au Canada, elles auraient été forcées de fréquenter une institution francophone. Elles étaient adolescentes et ne parlaient pas un mot de cette langue. Ce sont des lois et du racisme linguistique de ce genre qui ont fait que je ne me suis jamais senti entièrement chez moi.*

## SUR PHILIPPE COUILLARD

Jeff Todd et Arthur Porter affirment qu'un chapitre complet du livre parle de l'ex-ministre Philippe Couillard et de l'ex-premier ministre Jean Charest, mais ils refusent d'en donner la teneur. Ce qu'ils laissent entrevoir pour l'instant est plutôt inoffensif. «Arthur parle de Couillard, de leur relation d'affaires et comment ce fut présenté dans les médias, de leurs négociations pour le mégahôpital. Il parle de l'opinion de Couillard sur plusieurs sujets et de sa réaction aux événements. Mais il parle beaucoup de Jean Charest aussi», dit Jeff Todd.



PHOTO LA PRESSE

Photographie prise lors d'un voyage de pêche où l'on reconnaît Philippe Couillard et Arthur Porter, au centre.

## SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 9	Monde	A22 à A28
Astrologie du jour	MAISON 16	Petites annonces	CAHIER PET. ANN. AFFAIRES 7
Avis et encans	AFFAIRES 7	Restaurants	GOURMAND 7
Débats	A26 et A27	Sudoku	AFFAIRES 4
Décès	PET. ANNONCES 15, 16 et 17	Trait d'union	MAISON 16
Emplois	PET. ANNONCES 13	Vin	GOURMAND 4 et 5
Loteries	A 22		

## Météo

Passages nuageux, vents légers, maximum 18, minimum 11. PETITES ANNONCES 13



CHEVROLET

# LA GRANDE LIQUIDATION

JUSQU'À  
**3 000 \$<sup>1</sup>**  
DE RABAIS COMBINÉS SUR PLUSIEURS MODÈLES

VERSEMENTS RÉDUITS // ARRIVEZ TÔT POUR PLUS DE CHOIX

## SPARK LS 2013

ACHETEZ À PARTIR DE

**10 995 \$<sup>2</sup>**

LE PRIX D'ACHAT  
LE PLUS BAS  
DU MARCHÉ



MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ

COMPREND LE TRANSPORT

## SONIC LS 2013 BERLINE

ACHETEZ À PARTIR DE

**11 749 \$<sup>2</sup>**

PLUS **1 000 \$<sup>3</sup>**  
DE RABAIS LOYAUTÉ



MODÈLE LTZ 5 PORTES ILLUSTRÉ

COMPREND LE TRANSPORT

## CRUZE 2013

RABAIS DE LIQUIDATION

**3 000 \$<sup>1</sup>**

PLUS **1 000 \$<sup>3</sup>**  
DE RABAIS LOYAUTÉ



FINANCEMENT À L'ACHAT **2,99 %** JUSQU'À 84 MOIS\*

**Faites de l'air!**  
Jusqu'à 1500 \$ de remise additionnelle\*

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ,  
NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE  
DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE **160 000 KM/5 ANS\***  
SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.  
\*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

CONTACTERCHEVROLET.CA



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2013 neufs suivants: Spark (1CV48/1SA), Sonic (1JU69/1SA) et Cruze. Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 550 \$) et taxe de climatisation (100 \$, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Ces offres s'adressent aux particuliers du Canada seulement, du 4 septembre 2013 au 31 octobre 2013. Le rabais (avant les taxes) est un crédit de livraison offert au concessionnaire par le fabricant, valide pour les modèles 2013 neufs et destiné aux particuliers seulement. Le rabais de 3 000 \$ est applicable sur tous les modèles Sonic et Cruze 2013. Le rabais de 2 000 \$ est applicable sur tous les modèles Spark 2013. 2. Prix à l'achat à partir de 10 995 \$ pour Spark LS (incluant 2 000 \$ de rabais) et de 11 749 \$ pour Sonic LS berline (incluant 3 000 \$ de rabais). 3. Offre en vigueur du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 2 janvier 2014 aux particuliers résidant au Canada. Les propriétaires ou locataires actuels d'une Chevrolet Aveo, Cobalt, Cavalier, Optra, Saturn Ion, Astra ou Série S recevront 1 000 \$ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule admissible neuf, soit une Chevrolet Sonic ou Cruze 2013. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). L'offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1 000 \$ comprend les taxes applicables (TPS/TVH/TVQ/TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. 4. Financement à l'achat jusqu'à 84 mois à un taux de 2,99%, sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque Scotia<sup>®</sup> ou de RBC Banque Royale<sup>®</sup>. Exemple: basé sur un financement à l'achat de 11 749 \$ pendant 84 mois à un taux de 2,99%, le paiement aux deux semaines est de 72 \$ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 1 295,50 \$, et l'obligation totale est de 13 044,50 \$. \* La remise de 600 \$ à 1 500 \$ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2008 à 2013 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1998 ou antérieurs. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site [www.faitesdelair.org](http://www.faitesdelair.org). Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez [gm.ca](http://gm.ca).

# Charte : la dimension américaine



**YVES  
BOISVERT**  
CHRONIQUE

## 1. ACCOMMODEMENT AMÉRICAIN

Le mois dernier, l'entreprise de vêtements à la mode Abercrombie and Fitch a été condamnée par une cour de Californie pour avoir congédié une employée musulmane qui refusait de travailler sans voile.

La jeune femme travaillait à temps partiel dans l'entrepôt et l'employeur n'a pas été capable de démontrer que ce petit accroc au code vestimentaire menaçait sa rentabilité. Un simple accommodement, bien raisonnable, qui n'entraîne aucune contrainte excessive, a dit la juge.

La doctrine des « accommodements raisonnables », ce n'est pas inutile de le rappeler, est une invention du droit du travail américain. Elle a surtout servi à forcer les employeurs à faire une place aux handicapés.

Cette affaire n'est qu'une parmi plusieurs qui sont devant les tribunaux américains actuellement. Et la jurisprudence va dans le sens de cet accommodement.

Les États-Unis seraient-ils une terre de complaisance face à l'extrémisme islamiste?

Indifférents aux pratiques discriminatoires de certains religieux qui veulent asservir les femmes musulmanes?

Pas vraiment, non.

Mais voilà, ce pays a été fondé sur le socle de la liberté de religion, pour ainsi dire. Alors quand l'État intervient en la matière, ce n'est pas pour interdire l'expression d'une croyance. C'est pour protéger cette expression.

## 2. OBAMA ET LE VOILE

Jean Dorion, dans un livre bienfaisant qui vient de paraître<sup>1</sup>, cite Barack Obama dans son fameux discours du Caire:

« La liberté, en Amérique, est indissociable de la liberté de pratiquer sa religion. C'est pourquoi le gouvernement des États-Unis est allé devant les tribunaux pour protéger le droit des femmes et des jeunes filles de porter le hijab et punir ceux qui leur refusent ce droit. »

Obama fait référence à une affaire sous l'administration Bush, Nashala Hearn, exclue d'une école pour avoir porté le foulard. Elle a eu gain de cause devant la cour.

Obama ajoutait: « Il est important que les pays

occidentaux évitent d'empêcher leurs citoyens musulmans de pratiquer leur religion comme ils le croient approprié, par exemple en dictant quelle sorte de vêtements une femme musulmane doit porter. »

## 3. PARIZEAU: LA CLÉ

On a ici une des clés pour comprendre la sortie de Jacques Parizeau contre la Charte des valeurs québécoises, dans son état actuel.

Dans *La souveraineté du Québec*, rappelle M. Dorion, l'ancien premier ministre insistait sur la nécessité pour le Québec de bien affirmer qu'il partage des valeurs démocratiques américaines.

« Il faut rendre impossible le recours à des considérations fondamentales dans l'application de l'Accord de libre-échange nord-américain », écrivait M. Parizeau en 2010.

Autrement, en cas de sécession, le Canada pourrait en effet invoquer une rupture du Québec quant au respect des droits des minorités pour le faire exclure de la zone de libre-échange, avec des conséquences économiques désastreuses.

M. Parizeau est conscient de l'importance capitale pour le Québec de ne pas être, ou même de ne pas donner l'impression d'être un endroit où les minorités ont moins de droits.

Je me demande comment Jean-François Lisée, qui connaît les États-Unis mieux que tous les autres ministres,

envisage d'aller expliquer cette « charte », disons, devant un *think tank* en Californie ou dans une entrevue au *New York Times*.

## 4. LE VOILE ET LE SANG

Donc, si je comprends bien, le danger vient du voile. Le voile porté par des femmes dans la fonction publique. Comme, par exemple, ces ingénieures, dentistes, docteurs qui, faute de travail dans leur domaine, sont des éducatrices en garderie surqualifiées... et extrêmement appréciées.

Et parce qu'on a peur des extrémistes et des fous de Dieu, des Shafia, on va interdire à toutes (mais aussi aux juifs et aux sikhs) de porter un signe religieux qui jusqu'à hier ne dérangeait personne?

J'ai couvert le procès des Shafia. Le père se considérait comme un musulman « moderne ». Ses deux femmes ne portaient généralement pas le voile ni ses filles. Ça ne l'a pas empêché de haïr les femmes et d'en assassiner quatre.

N'en déplaise à celles et ceux qui veulent protéger les musulmanes contre leur gré, le hijab n'est pas toujours « taché de sang ».

Ça peut nous paraître incroyable, mais il y a des gens pour qui il a une signification profonde. Comme pour certains juifs, la kippa.

Qui sommes-nous pour prétendre les « libérer » de l'expression de leur foi? Une tentation néo-soviétique de désintoxiquer le peuple de son opium?

Ce que je crains plus que le voile, c'est ce que le discours antivoile est en train de libérer dans ce qui était refoulé. Une sorte de licence du mépris religieux que le Québec ne connaissait pas. On rapporte une augmentation inquiétante du nombre d'incidents de harcèlement, sinon de violence contre des musulmanes, tout d'un coup.

## 5. LA TRADITION

C'est le travail des services sociaux, de la police et des services de renseignement de protéger les enfants, les femmes et tout le monde contre les abus et les intégrismes. Pas celui de l'État, en établissant un bannissement superficiel, tout à fait exorbitant, du droit en Amérique du Nord, et qui ne changera rien à rien, ne protégera pas une seule fillette nulle part.

« L'État n'est pas en mesure d'agir comme arbitre des dogmes religieux, et il ne devrait pas l'être », a déjà dit notre Cour suprême.

Voilà ce qui est notre tradition juridique de tolérance et de respect des droits fondamentaux, voilà ce que disent Parizeau, Bouchard, Dorion et plein d'autres. Voilà le chemin à suivre.

### 1. Quelle laïcité pour le Québec?, Québec Amérique.

Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

## Le collectif d'Adil Charkaoui va manifester à Québec

FABRICE DE PIERREBOURG

Le collectif d'opposants à la Charte, mené par Adil Charkaoui et l'imam Salam Elmenyawi, va manifester à nouveau demain midi, mais sous les fenêtres de l'Assemblée nationale à Québec, cette fois.

Il y a quelques jours, les organisateurs ont lancé un appel à la mobilisation de tous les « opposants de la charte

discriminatoire, liberticide, sexiste et islamophobe ». Des autobus ont été affrétés de Montréal.

Le collectif, qui arbore désormais comme logo un cercle rouge, espère rallier autant de protestataires que lors de sa première manifestation le 12 septembre à Montréal.

### Échanges acrimonieux

Sur les pages Facebook des organisateurs, le ton se fait de

plus en plus acrimonieux et vindicatif chez les partisans de chaque « camp ». À plusieurs reprises, des citoyens y ont affiché des messages à caractère raciste.

Du côté des manifestants hostiles à la Charte, certains ne mâchent pas leurs mots non plus au cours des derniers jours contre le PQ et plusieurs figures connues.

Les opposants veulent des « slogans forts et ciblés

contre le PQ et la CAQ. Sont ciblés Mario Dumont et André Boisclair « à propos de leurs corruptions et leur cocaïne addiction » (*sic*), les « médias racistes », sans oublier la députée libérale Fatima Houda-Pepin, « une anti islam », et Djemila Benhabib, qui « méprise l'Islam ».

Le Collectif québécois contre l'islamophobie n'est pas inscrit au registre des entreprises. Il est donc impossible de connaître l'identité des dirigeants. Les deux figures emblématiques sont Adil Charkaoui, dont le certificat de sécurité a été révoqué en 2009. Il réclame 26 millions de dollars de compensation. Mais Ottawa a déposé en cour au mois de mai des documents dans lesquels

on soutient que le Montréalais avait commis des « activités criminelles en appui au djihad armé » et discuté de « planification d'attentats ».

Quant à l'imam Salam Elmenyawi, il a fait les manchettes en 2004 lorsqu'il voulait implanter un « Conseil de la charia » au Québec. Il s'est impliqué aussi récemment dans la conférence controversée à laquelle des prédicateurs français aux propos misogynes et sexistes étaient invités.

À la police de Québec, on estime que la manifestation se déroulera dans le calme. D'autant plus qu'un rassemblement des pro-Charte prévu au même moment et au même endroit vient d'être reporté à la fin d'octobre.



VOTRE ARGENT EST EN SÉCURITÉ.

UN  
**QUÉBEC**  
POUR TOUS

**ÉPARGNE  
PLACEMENTS  
QUÉBEC**



**8 PRODUITS D'ÉPARGNE  
FLEXIBLES ET SÛRS**  
1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

Épargne  
Placements  
**Québec**

## ACTUALITÉS

# Dépression, anxiété, insomnie

Les hauts fonctionnaires fédéraux vont plus mal qu'il y a cinq ans, selon une étude



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LAPRESSE

La proportion de cadres du gouvernement fédéral qui disent avoir un problème de santé mentale diagnostiqué est passée de 6 à 11% de 2007 à 2012, selon l'étude réalisée auprès de quelque 2300 fonctionnaires.

PHILIPPE TEISCEIRA-LESSARD

Les cadres du gouvernement fédéral vont mal. La présence de problèmes de santé mentale – notamment la dépression – a presque doublé au cours des cinq dernières années dans la haute fonction publique fédérale, selon une étude scientifique. Et 20% de ses membres consomment des médicaments pour traiter la dépression, l'anxiété ou l'insomnie.

Le climat tendu créé par la vague de mises à pied des deux dernières années pourrait ne pas être étranger à cette dégradation, selon la spécialiste qui a dirigé le sondage.

« Les cadres ont rapporté vivre plus d'insécurité que dans les années antérieures, a indiqué Louise Lemyre, professeure à l'Université d'Ottawa. Ils sont moins satisfaits de leur horizon de carrière. »

La proportion de cadres du gouvernement fédéral qui disent avoir un problème de santé mentale diagnostiqué est passée de 6 à 11% de 2007 à 2012, selon l'étude réalisée auprès de quelque 2300 fonctionnaires pour le compte de leur association professionnelle.

« Il y a une part de cette détresse qui pourrait être amenée avec des stratégies de soutien », selon M<sup>me</sup> Lemyre.

## Harcèlement

Si beaucoup s'imaginent que les fonctionnaires fédéraux travaillent dans un milieu calme et feutré, un nombre étonnamment élevé de cadres assurent être victimes de harcèlement en cours d'emploi.

Plus d'un haut fonctionnaire sur cinq a affirmé avoir été harcelé verbalement au cours des 12 derniers mois, une donnée en hausse marquée depuis 10 ans.

Selon Louise Lemyre, le harcèlement dans un milieu comme la fonction publique prend des formes plus subtiles mais aussi néfastes que dans des milieux plutôt « manuels ».

**« Les cadres ont rapporté vivre plus d'insécurité que dans les années antérieures. Ils sont moins satisfaits de leur horizon de carrière. »**

— Louise Lemyre, professeure à l'Université d'Ottawa

Dans la fonction publique, le phénomène est « inquiétant », a-t-elle estimé.

« Une des formes, c'est le traitement par le silence : ignorer [une personne], ne pas lui répondre », a expliqué M<sup>me</sup> Lemyre. Ça crée chez l'individu le sentiment de ne pas être à sa place et d'être rejeté. »

Le sondage montre aussi qu'un haut fonctionnaire sur dix estime qu'il travaille dans un « milieu irrespectueux ».

« Les taux de harcèlement verbal nous préoccupent depuis un certain temps, a affirmé Lysanne Lacroix, la patronne de l'Association professionnelle des cadres supérieurs de la Fonction publique du Canada. La politesse au travail est un facteur important de protection contre le stress et la maladie mentale. »

## Améliorations

Si les données concernant le harcèlement et la santé mentale peuvent inquiéter, d'autres données sont plus positives sur le plan de la santé au travail, selon Louise Lemyre.

La diminution du nombre d'heures travaillées entre notamment dans cette catégorie. Les cadres estiment travailler en moyenne 50 heures par semaine, contre 52 il y a 5 ans.

La proportion de hauts fonctionnaires travaillant plus de 55 heures par semaine – une limite au-delà de laquelle il peut y avoir un impact sur la santé du travailleur – a aussi baissé.

— Avec William Leclerc

## QUELQUES CHIFFRES

**20%**

des cadres supérieurs consomment des médicaments pour traiter la dépression, l'anxiété ou l'insomnie.

**25%**

affichent des symptômes d'épuisement grave, soit une augmentation de 3% depuis 2007.

**PLUS DE 50%**

songent une fois par mois ou plus à quitter leur poste actuel.

**22%**

déclarent être harcelés verbalement.



## LA SÉRIE MONDIALE DE POKER ENFIN AU QUÉBEC.

**Le Casino du Lac-Leamy et Espacejeux.com** sont fiers d'être les hôtes des événements du Circuit.

Du 13 au 24 novembre et les 7 et 8 décembre.

**Qualifiez-vous lors des tournois satellites.**

Les 20 et 27 octobre et les 3 et 10 novembre en casino et tous les jours sur Espacejeux.com.



Inscriptions: 1 855 429.4282, en casino ou sur Espacejeux.com.

PAR PUR PLAISIR



CASINOLACLEAMY.CA

18+

La marque World Series of Poker® est la propriété de Harrah's Interactive Entertainment, Inc. et est utilisée sous licence.

## AIDE MÉDICALE À MOURIR

# Gaétan Barrette craint un projet de loi édulcoré

EXCLUSIF

PASCALE BRETON

Les épouvantails agités par certains intervenants devant la commission parlementaire sur l'aide médicale à mourir font craindre au président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), le D<sup>r</sup> Gaétan Barrette, une mouture édulcorée du projet de loi.

Certains groupes et intervenants qui défilent en commission parlementaire depuis deux semaines associent directement l'aide médicale à mourir à l'euthanasie. D'autres veulent modifier la terminologie pour préciser entre autres que ce recours serait accessible en phase « terminale ». D'autres encore avancent que des personnes atteintes de schizophrénie ou de paraplégie – qui ne sont pas des conditions mortelles – pourraient y avoir recours.

« Cela n'a strictement rien à voir », martèle le D<sup>r</sup> Barrette. « C'est intellectuellement frauduleux », a-t-il dénoncé au cours d'un entretien avec *La Presse*.

Selon le président de la FMSQ, le projet de loi actuel est précis et complet. Il fait clairement référence à des patients condamnés, dont la maladie est irréversible, comme un cancer en phase avancée. Il concerne aussi les personnes atteintes d'une maladie dégénérative, comme l'alzheimer, qui auraient exprimé leurs volontés dans un document juridique au moment où elles étaient aptes à le faire.

**Gaétan Barrette presse les parlementaires de ne pas reculer, particulièrement au sujet de l'universalité : l'aide médicale à mourir doit être accessible dans tous les hôpitaux. « Le risque, c'est comme la Charte des valeurs, que tout le monde ait une dérogation », dit-il.**

« Le danger de cette ronde d'audition est que ça vienne amenuiser la portée de la loi », craint le D<sup>r</sup> Barrette, choqué par ce qu'il entend actuellement en commission parlementaire.

La plupart des organisations qui défilent devant les parlementaires sont campées sur la position qu'elles avaient lors du dépôt du projet de loi, au printemps dernier.

Tout en donnant leur appui, certains proposent des nuances. Le Collège des médecins a ainsi avancé l'idée qu'il faudrait préciser « en cas de mort imminente ». La Fédération des médecins omnipraticiens souhaite qu'il soit indiqué que le patient doit être « apte et majeur ».

Dès qu'on veut revoir la définition des mots, il y a un risque, croit le D<sup>r</sup> Barrette. « Il y a clairement des manœuvres défensives d'édulcoration. »

Il presse d'ailleurs les parlementaires de ne pas reculer, particulièrement au sujet de l'universalité : l'aide médicale à mourir doit être accessible dans tous les hôpitaux. « Le risque, c'est comme la Charte des valeurs, que tout le monde ait une dérogation », affirme-t-il.

La position des groupes est influencée par les convictions personnelles ou religieuses. Plusieurs médecins craignent aussi que beaucoup de patients se tournent vers l'aide médicale à mourir. « Tout le monde a peur d'un tsunami, et il n'y en aura pas, de tsunami. »



Le D<sup>r</sup> Gaétan Barrette déplore le fait que des groupes et des intervenants associent l'aide médicale à mourir à l'euthanasie.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

## Assurance autonomie : une taxe de plus?

« J'appuie l'idée qu'on doit mettre en place des ressources appropriées pour maintenir les gens à domicile, mais je suis parfaitement conscient que le risque d'être un bar ouvert est extrêmement dangereux », affirme le D<sup>r</sup> Barrette au sujet du projet de loi sur l'assurance autonomie qui doit être déposé cet automne. Le président de la FMSQ se demande comment le ministre de la Santé, Réjean Hébert, tracera la limite entre ce qui peut être offert et ce qui ne l'est pas. La facture bondira vite au-delà du budget prévu de 500 millions par année, croit-il. « Quand on est rendu au point où l'hygiène dépend d'une tierce personne et qu'il faut une surveillance en tout temps, c'est plus cher à la maison qu'à l'hôpital. »

## Sur les intentions du ministre Hébert

Le ministre de la Santé affirme qu'il veut mettre l'accent sur le réseau public afin que les soins y soient donnés en priorité. Il veut aussi encadrer davantage la pratique en clinique privée. Sur le terrain, rien ne se fait, affirme pourtant le D<sup>r</sup> Barrette. Le ministre veut régler la question des frais accessoires cet automne, mais « il n'y a jamais eu de discussion à ce sujet », affirme le D<sup>r</sup> Barrette. Quant au rapatriement de certaines activités dans le réseau public, entre autres les échographies, « ça ne marchera pas », prédit le président de la FMSQ. En plus de l'équipement, le ministre devra trouver de l'espace et du personnel dans les hôpitaux. « Où va-t-il les prendre? C'est une décision purement politique, il va y avoir zéro amélioration », tranche-t-il.

## Sur la performance du réseau

Il ne manque pas de médecins au Québec, affirme le D<sup>r</sup> Barrette. Il précise qu'à la limite, il ne devrait même pas exister de listes d'attente. « Il y a assez de joueurs au Québec pour donner des services à la population. On a assez de joueurs pour que tout le monde soit content, mais on a des problèmes de gestion et de comportement. » Ainsi, des médecins de famille ne respectent pas le cadre de convention de leur groupe de médecine de famille et ne voient pas suffisamment de patients, comme l'a révélé une enquête du ministère de la Santé, tandis que de nombreux spécialistes n'ont pas suffisamment accès aux ressources et aux plateaux techniques dans les hôpitaux et se tournent alors vers la pratique privée, selon le D<sup>r</sup> Barrette.

— Pascale Breton



## UNE SOLUTION FISCALEMENT AVANTAGEUSE POUR PIERRE



### Fortin STRATÈGE

## LES PORTEFEUILLES CHORUS II

### UNE OCCASION À SAISIR MAINTENANT

Optimisez votre rendement net après impôts grâce aux portefeuilles Chorus II en catégorie de société.

Rendements de deux portefeuilles Chorus II

1 AN	3 ANS	5 ANS	DEPUIS SA CRÉATION <sup>1</sup>	
6,16%	S. O.	S. O.	6,32%	ÉQUILIBRÉ CROISSANCE
12,76%	S. O.	S. O.	11,65%	CROISSANCE MAXIMALE

[fondsdesjardins.com/chorus](http://fondsdesjardins.com/chorus)



**Desjardins**  
Gestion de patrimoine  
PLACEMENTS • INVESTISSEMENTS

Coopérer pour créer l'avenir

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., un courtier en épargne collective appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement total annuel composé historiques en date du 30 septembre 2013 qui tiennent compte des fluctuations de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les montants distribués mais non des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement, des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payable par le porteur, lesquels auraient réduit le rendement. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Investissement minimal requis de 100 000 \$. <sup>1</sup>Les portefeuilles Chorus II en catégorie de société (Série A) ont été créés le 28 novembre 2011.

## ACTUALITÉS

## L'horizon électoral recule

DENIS LESSARD  
ANALYSE

QUÉBEC — Ils ont sorti l'avion, l'ont amené sur la piste de décollage. Ils ont même fait démarrer les moteurs, mais il y a fort à parier que le feu vert ne s'allumera pas. La fenêtre est trop petite, trop proche et surtout, depuis quelques jours, remplie de brouillard.

Les sorties successives des ex-premiers ministres Jacques Parizeau et Lucien Bouchard – et même de Bernard Landry hier – sont susceptibles de refroidir les tenants d'une élection rapide.

Avec le projet de charte des valeurs comme cheval de bataille, le gouvernement Marois serait bien vulnérable aux quolibets, désavoué par ses trois anciens chefs. L'ascendant de Lucien Bouchard sur les péquistes est probablement bien émoussé, mais Jacques Parizeau, le fiduciaire de l'option souverainiste, est un obstacle embêtant pour les défenseurs du projet de Bernard Drainville. Revenir à une position de compromis, plus proche de celle de la commission Bouchard-Taylor, serait une retraite bien humiliante pour le « ministre de l'Identité ».

Dans les cercles péquistes, les « lignes de presse » sont répétées ad nauseam depuis deux jours: on se dit soulagé devant le texte plutôt nuancé de M. Parizeau et on souligne que personne n'appuie la liberté absolue pour le port de signes religieux, la position prônée par le PLQ. Mais en privé, tout le monde convient que les belles-mères sont venues brouiller les cartes. La Charte ne sera pas le tremplin espéré par plusieurs.

## Trop petite

Les sondages publiés jusqu'ici débouchent sur une lecture bien nuancée de la situation. À ce stade-ci, difficile de dire si le gouvernement serait libéral ou péquiste, mais on peut parier qu'il serait minoritaire.

Tout le monde s'entend pour dire que l'avance du Parti libéral du Québec a fondu comme neige au soleil depuis la rentrée et que le PQ remonte la pente. Mais, en même temps, l'insatisfaction à l'endroit du gouvernement reste importante et, surtout, obstinément stable.



Les sorties successives de Jacques Parizeau et de Lucien Bouchard sur la Charte des valeurs québécoises sont susceptibles de refroidir les tenants d'une élection rapide. Que fera Pauline Marois?

Le gouvernement n'a rien ménagé pour rebrasser les cartes avec plus de 200 annonces d'investissements ou de subventions depuis le début du mois de septembre. M<sup>me</sup> Marois est de toutes les confé-

l'économie, les résultats de l'emploi, la croissance ou surtout l'absence de croissance. Les libéraux proclament à tout vent que le gouvernement va déclencher des élections cet automne. Ils visent surtout à

conviction que la fenêtre qui s'ouvre cet automne est une occasion à ne pas rater. Mais, dans les instances, on reste plutôt calme. Les associations de circonscription se sont fait demander d'être prêtes pour des élections dès la mi-octobre – elles doivent repérer des locaux et des candidats potentiels. Le PQ a appelé des entreprises spécialisées dans la production d'affiches plastifiées; on leur a demandé des soumissions en les prévenant qu'on reprendrait contact avec elles, histoire de s'assurer que les élections municipales n'auront pas épuisé les stocks.

Au dernier conseil de direction du PQ, il y a une semaine, cette fébrilité ne transparaisait pas: on a parlé d'élections, mais les feux verts ne sont pas venus pour la plateforme électorale, pour les comités de communications ni même d'investitures. Prochaine réunion en novembre, afin de préparer un conseil national à Montréal.

Dans les cercles péquistes, plusieurs jugent que la fenêtre qui s'ouvre cet automne est une occasion à ne pas rater. Mais, dans les instances, on reste plutôt calme.

rences de presse où on annonce un nouvel emploi. Elle a tenu à être accolée, lundi, à l'annonce de la politique économique de Nicolas Marceau – elle a fait une allocution, à un jet de pierre de là, tout de suite après la conférence de presse.

Période de questions après période de questions, le chef libéral Jean-Marc Fournier ouvre les hostilités en interrogeant les élus péquistes sur

mobiliser leurs propres troupes, à amener d'éventuels candidats à se commettre.

Le gouvernement Marois ne craint pas l'abandon du déficit zéro – le mouvement est déjà escompté par le marché, comme on dit à la Bourse; les électeurs s'y attendent.

## Trop proche

Dans les cercles péquistes, on piaffe d'impatience, avec la

Bien sûr, ce programme peut être chambardé du jour au lendemain; M<sup>me</sup> Marois lève un doigt et les investitures démarrent – 54 circonscriptions ont déjà un député péquiste, voilà qui est réglé. Dans plusieurs autres, les libéraux sont indélogeables, un « poteau » fait l'affaire. Mais la fameuse fenêtre est bien rapprochée. Pour un scrutin le 9 décembre, M<sup>me</sup> Marois devrait aller demander au lieutenant-gouverneur de dissoudre la Chambre le 6 novembre. Un déclenchement dans un mois? Les marmitons s'agitieraient bien davantage dans la cuisine.

## Et les adversaires?

Les adversaires? On peut penser qu'un scrutin rapide prendrait de court les libéraux de Philippe Couillard. Lucien Bouchard avait fait de même en 1998: il n'avait pas laissé au nouveau chef Jean Charest le temps de s'organiser – il avait déclenché les élections dès l'automne. Mais sa cote personnelle était très forte. Le PQ avait fait campagne sur « la confiance » envers Lucien Bouchard.

Bien des péquistes prévoient cependant que le printemps sera difficile pour le PLQ quand la commission Charbonneau abordera les décisions du ministère québécois des Transports, un argument pour attendre en 2014.

Du côté de la Coalition avenir Québec, le portrait est plus mouvant. François Legault devra composer avec l'absence de Jacques Duchesneau aux prochaines élections; or, la candidature de l'ancien policier avait propulsé la campagne caquiste en août 2012. Hélène Daneault non plus ne sera pas candidate aux prochaines élections, et Christian Dubé ira voir ailleurs si les sondages continuent de condamner la CAQ aux arrières-banquettes.

Le gouvernement Marois récupère sans vergogne les éléments les plus populaires de la plateforme caquiste: il évoque l'abolition des commissions scolaires, lance l'idée de faire payer les entrepreneurs qui ont donné dans la collusion, des solutions qu'il repoussait de la main quand la CAQ les mettait de l'avant.

C'est peut-être l'argument le plus lourd pour attendre avant de lancer l'appel aux urnes: dans le 450, la CAQ a fait bien mal au PQ lors des dernières élections. Quelques mois encore et cet adversaire ne sera plus une menace.

# Échangeur A-13/A-40

## ENTRAVE MAJEURE

Le ministère des Transports poursuit les travaux de réfection de l'échangeur des autoroutes 13 et 40. Ces travaux nécessiteront la mise en place d'une entrave de longue durée dans l'échangeur.

**À PARTIR DU 6 OCTOBRE**

**ENTRAVE DE LONGUE DURÉE**

**(X) Fermeture complète de la bretelle menant de l'A-13 nord à l'A-40 en direction est et ouest**

**➡ DU 6 OCTOBRE EN SOIRÉE AU DÉBUT DU MOIS DE NOVEMBRE**

**Détour :** Les usagers seront invités à poursuivre sur l'autoroute 13 en direction nord jusqu'à la sortie n° 8 – *Boul. H.-Bourassa / Boul. Gouin* et à suivre la signalisation pour revenir vers l'échangeur par l'autoroute 13 en direction sud.

En cas de conditions météorologiques défavorables, la mise en place de cette entrave pourra être reportée.

**DÉTOUR** Le détour sera balisé à l'aide de panneaux de signalisation.

**MOBILITÉ MONTRÉAL**  
CHACUN FAIT PARTIE DE LA SOLUTION

quebec511.info

**DES INFRASTRUCTURES POUR TOUS**

1000\$	500\$	100\$	16,03\$
16,03\$	8,01\$	1,60\$	

Si votre solde quotidien moyen est de :  
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :  
\*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799\$ avant taxes pour les meubles, matériels, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques sauf items sélectionnés. Sur approbation de crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat et les EcoFrais si applicables. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux inclus dans le cadre de crédit sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum du est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de récépissé de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.



**Brault & Martineau**

Pour le meilleur et pour le prix



**FAITES VITE!**

**LES PRIX SONT EN CHUTE LIBRE!**

**Mobilier de salon**  
De style transitionnel, assises recouvertes de cuir laminé de couleur brun  
**Livraison gratuite**

- Causeuse ..... 20,38 \$\*/mois ou 489 \$
- Fauteuil ..... 13,71 \$\*/mois ou 329 \$

**2079\$ /24 mois ou 499\$ Sofa**

**Mobilier de salon modulaire inclinable**  
De style contemporain, assises recouvertes de cuir laminé de couleur brun foncé  
**Livraison gratuite**

**2998\$ /50 mois ou 1499\$ 3 mcx**

**Mobilier de chambre**  
De style contemporain, de couleur anthracite  
**Livraison gratuite**

- Commode 5 tiroirs... 8,38 \$\*/mois ou 419 \$
- Armoire ..... 10,38 \$\*/mois ou 519 \$

**2998\$ /50 mois ou 1499\$**

Comprend : bureau double, miroir, support de matelas, 2 tables de nuit, tête, pied et côtés de lit

**Mobilier de salle à manger**  
De style contemporain, avec dessus de table en céramique, table de 152 x 90 cm (60 x 35,5 po)  
**Livraison gratuite**

- Buffet ..... 13,98 \$\*/mois ou 699 \$
- Comprend : 1 table et 4 chaises

**1598\$ /50 mois ou 799\$**

**FRIGIDAIRE Réfrigérateur de 18,2 pi<sup>3</sup>**  
2 tablettes coulissantes en verre pleine largeur, 2 bacs à humidité contrôlée, bac à charcuterie  
**Livraison, ramassage et service gratuits**

**FRIGIDAIRE Cuisinière avec four autonettoyant**  
Four de 5,3 pi<sup>3</sup>, surface de cuisson en émail vitrifié, tiroir de four à poignée intégrée  
**Livraison, ramassage et service gratuits**

**Danby® Refroidisseur à vin**  
Pouvant contenir jusqu'à 45 bouteilles, thermostat numérique, plage de températures programmable de 4-18 °C  
**Livraison gratuite**

**Whirlpool® Laveuse de 4,1 pi<sup>3</sup> C.E.I.**  
12 programmes, cuve en acier inoxydable, technologie d'essorage silencieux, essorage de 800 tr/min, Energy Star®

**Sécheuse de 7 pi<sup>3</sup>**  
9 programmes, 4 réglages de température, système AutoDry®, système de réduction des bruits Quiet Dry®, option anti-froissement Wrinkle Shield®  
**Livraison, ramassage et service gratuits**

**998\$ /50 mois ou 499\$**

**1246\$ /24 mois ou 299\$**

**998\$ /50 mois ou 499\$**

**2775\$ /36 mois ou 999\$ La paire**

**TOSHIBA Téléviseur à écran DEL de 29 po**  
HDMI • 3 USB

Mode jeu, 3 entrées HDMI (2 à l'arrière, 1 sur le côté), 1 port USB pour photos et musique  
**Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois**

**29 po DEL 558\$ /50 mois ou 279\$**

**TOSHIBA Téléviseur à écran DEL de 50 po**  
HDMI • 3 USB • 2 HDMI • 4 WJF • CS120 • Skype

Résolution pleine HD 1080p, 4 entrées HDMI (3 à l'arrière, 1 sur le côté), navigateur Web, applications (YouTube®, Netflix®), mode jeu, technologie MiraCast®  
**Livraison gratuite et garantie du fabricant de 12 mois**

**50 po DEL 2358\$ /36 mois ou 849\$**

**Galerie du sommeil**  
**90 jours d'essai sur TOUS nos matelas**  
Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.  
La garantie confort, **UNE EXCLUSIVITÉ** des Galeries du sommeil Brault & Martineau

**Ensemble matelas et sommier ELANA**  
Matelas avec coussinet intégré Soutien mi-zone PostureGrid/Mousse et fibres StayTrue®/Sommier rigide de 9 po  
Sommier rigide de 5,5 po aussi disponible  
**Livraison gratuite**

- Ens. matelas et sommier 1 place 20,38 \$\*/mois ou 489 \$
- Ens. matelas et sommier grand lit 24,96 \$\*/mois ou 599 \$
- Ens. matelas et sommier très grand lit 38,71 \$\*/mois ou 929 \$

**Ensemble matelas et sommier GASCOGNE**  
Matelas avec plateau Euro Top/Soutien mi-zone PostureGrid/Resorts Posturepedic® en titane/Sommier rigide de 9 po  
Sommier rigide de 5 po aussi disponible  
**Livraison gratuite**

- Ens. matelas et sommier 1 place 14,78 \$\*/mois ou 739 \$
- Ens. matelas et sommier grand lit 17,98 \$\*/mois ou 899 \$
- Ens. matelas et sommier très grand lit 27,98 \$\*/mois ou 1399 \$

**2079\$ /24 mois ou 499\$ matelas sommier 2PLACES**

**GRATUIT! Ce système d'infusion KEURIG Valeur de 160\$**  
Valeur au détail suggérée. Détails en magasin.

**1598\$ /50 mois ou 799\$ matelas sommier 2PLACES**

Payez jusqu'à **50 versements sans intérêt\***

sur les meubles\*\*, matelas\*\*, accessoires de décoration\*\*, électroménagers\*\* et appareils électroniques\*\*

**Plan BM** **Service de livraison flexible et gratuit**  
▶ Page horaire de 4 heures

**HEURES D'OUVERTURE:** LUNDI AU VENDREDI 10 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

**braultmartineau.com** Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Accord D Desjardins, MasterCard, VISA, INTERAC

Suivez-nous sur **twitter** au @BM\_Promotions

**BROSSARD** 450 619-6777 **GATINEAU** 819 561-5007 • 1 877 755-2555 **KIRKLAND** 514 697-9228 **LASALLE** 514 364-6110 **SAINT-LÉONARD** 514 254-9455  
**REPENTIGNY** 450 470-0815 **SHERBROOKE** 819 562-4242 • 1 800 267-4240 **SAINT-HUBERT** 450 676-1911 **SAINTE-THÉRÈSE** 450 430-0555 **LAVAL** 450 682-2516

**Galerie du sommeil** **HEURES D'OUVERTURE:** LUNDI AU MERCREDI 10 H À 18 H JEUDI ET VENDREDI 10 H À 21 H SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

**GRANBY** 450 372-5656 **ST-HYACINTHE** 450 774-6116 **ST-JEAN-SUR-RICHELIEU** 450 349-1609  
**MASCOUCHE** 450 474-8531 **ST-JÉRÔME** 450 431-9338 **VAUDREUIL-DORION** 450 424-2651

## ACTUALITÉS

LA PRESSE+

## ACTUALITÉS

LE MONDE COMME IL VA  
PATRICK LAGACÉ  
rencontre les instigatrices du projet  
Je suis indestructibleDemain dans *La Presse+*

## MARIE-CLAUDE LORTIE

À table avec Lorraine Pagé

## MÉDICAMENTS CONTREFAITS

Quand le remède tue  
- LA SUITE DE NOTRE DOSSIER SPÉCIAL

## MÉDIAS

Les ex-politiciens devenus commentateurs.

## SCIENCE

Alcool, chansons et santé publique

## Sea King Ottawa se penche de nouveau sur le remplacement

De hauts responsables de la Défense nationale et des Travaux publics se sont discrètement réunis à huis clos avec des constructeurs d'hélicoptères rivaux pour tracer la voie à suivre dans le cadre du programme controversé visant à remplacer les appareils Sea King. Plusieurs sources au sein de la Défense ont indiqué que

Sikorsky, le constructeur des CH-148 Cyclones, ainsi que les concurrents AgustaWestland et NH Industries ont pris part à cette rencontre, tenue hier. Les sociétés ont reçu un résumé des exigences techniques et devront indiquer si leurs appareils peuvent respecter ces contraintes. Le gouvernement a également demandé à

des responsables de préparer un plan « B ». Les entreprises ont reçu l'ordre de répondre d'ici trois semaines. Le gouvernement Harper devrait décider cet automne s'il annule le programme Cyclone, lancé il y a 10 ans alors que les libéraux de Paul Martin étaient au pouvoir.

- La Presse Canadienne

Commission  
CharbonneauPas  
d'écoutes,  
pas  
d'audiences

ANNABELLE BLAIS

La commission Charbonneau menace de devoir « cesser ses audiences » si la Cour supérieure lui refuse le droit de se servir de certaines écoutes électroniques.

La juge Geneviève Marcotte de la Cour supérieure, qui a entendu hier la requête du Fonds FTQ afin d'empêcher la diffusion des conversations de ses hauts dirigeants, n'a toutefois pas encore tranché.

En raison de l'affirmation « puissante » et « forte » de M<sup>e</sup> Simon Tremblay, de la commission Charbonneau, la juge entend prendre sa décision à tête reposée d'ici vendredi prochain.

Entre-temps, la Commission s'est engagée à ne pas se servir des enregistrements que lui a transmis la Sûreté du Québec.

## Fermer la porte

Plus tôt durant la journée, M<sup>e</sup> Tremblay avait fait valoir qu'une décision à l'avantage de Fonds FTQ ouvrirait la porte aux autres témoins qui voudraient empêcher la divulgation de preuves devant la commission.

« Cela perturberait de façon substantielle les travaux », a-t-il indiqué, avant de réitérer que les audiences seraient suspendues jusqu'à une date indéterminée.

« C'est un peu extrême comme proposition », affirmé l'avocat du Fonds, M<sup>e</sup> Jean-Claude Hébert, relevant au passage le ton dramatique M<sup>e</sup> Tremblay.

M<sup>e</sup> Hébert estime que la commission Charbonneau n'a pas le droit d'utiliser les conversations enregistrées touchant Michel Arsenault, président du conseil d'administration du Fonds, et Guy Gionet, ancien président du Fonds immobilier. Ces derniers avaient été mis sous écoute dans le cadre de l'opération Diligence, sur l'infiltration du crime organisé dans l'industrie de la construction.

## Préjudice « irréparable »

M<sup>e</sup> Hébert a soutenu que ses clients subiraient un préjudice « sérieux et irréparable » et qu'il y aurait atteinte à la vie privée et la réputation.

M<sup>e</sup> Tremblay a répliqué que ce sont les conversations de M. Arsenault à titre de président de la FTQ et du conseil d'administration du Fonds qui intéressent la Commission.

« On ne parle pas d'enregistrement capté dans le salon de M. Arsenault qui parle avec sa femme de ce qu'ils feront en fin de semaine », a-t-il plaidé, ajoutant qu'il fallait présumer de la bonne foi de la Commission.

M<sup>e</sup> Hébert a toutefois rappelé une méprise survenue le 17 juin dernier lorsque les procureurs de la Commission avaient diffusé un enregistrement d'un certain Gilles Gauthier, alors que le témoin à la barre était Jean Gauthier.

« Si le passé est garant de l'avenir, vous nous montrez que vous ne méritez pas notre confiance », a dit M<sup>e</sup> Hébert en regardant M<sup>e</sup> Tremblay.

## CHOIX, QUALITÉ, PRIX, NOUS AVONS

TOUT

POUR LA FORME

725T PLUS  
TAPIS ROULANT  
7 programmes  
Moniteur cardiaque499<sup>99</sup>  
11<sup>50</sup>/MOIS\*  
PRIX RÉG. 999<sup>99</sup>ÉCONOMISEZ  
500<sup>00</sup>EX59 ELLIPTIQUE  
Résistance électronique, 10 niveaux  
Moniteur cardiaque699<sup>99</sup>  
16<sup>11</sup>/MOIS\*  
PRIX RÉG. 999<sup>99</sup>ÉCONOMISEZ  
300<sup>00</sup>1.0AT TAPIS ROULANT  
4 programmes, surface de course : 20" x 55"  
Moniteur cardiaque799<sup>99</sup>  
18<sup>41</sup>/MOIS\*  
PRIX RÉG. 1399<sup>99</sup>ÉCONOMISEZ  
600<sup>00</sup>BSG10X MULTISTATION  
Dimensions : L : 70" x L : 42" x H : 80"  
80% assemblé dans 1 boîte1099<sup>99</sup>  
25<sup>31</sup>/MOIS\*  
PRIX RÉG. 1399<sup>99</sup>ÉCONOMISEZ  
300<sup>00</sup>

www.clubpiscine.ca

BANQUE  
NATIONALE  
WWW.RECOMPENSESBNQ.CANOUVEAU!  
UTILISEZ VOS POINTS  
RÉCOMPENSES MASTERCARD  
POUR VOUS PROCURER DES  
CARTES-CADEAUX!

Les taxes sont payables à l'achat - sous réserve de l'approbation du crédit, voir détails en magasin. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat et dans le cas où les conditions de crédit ne sont pas respectées, un intérêt annuel ne dépassant pas 19,9% pourra être appliqué depuis la date d'inscription sur le relevé mensuel, selon les conditions de crédit. Voir détails en magasin. Les mensualités indiquées aux présentes sont calculées sur un taux d'intérêt annuel variable de 13,5% et une échéance de 60 mois. Les conditions d'emprunt et les taux d'intérêt peuvent être modifiés en tout temps par les institutions bancaires. Voir les détails en magasin. Ces promotions ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion et sont valables jusqu'au 27 octobre 2013 ou jusqu'à épuisement des stocks. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre et ne sont pas applicables dans les Centres de liquidation. - Photos à titre d'illustration seulement. - Malgré le soin apporté lors de l'impression de ce feuillet, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos magazines.

Tableau d'exemples des frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours		
Achat par versements égaux	Taux d'intérêt annuel	Saldo moyen quotidien
*	13,50 %	1065 5005 11005
		1,115 5,555 11,055

L'ÉVÈNEMENT

D  **VOLKSFEST**

Rabais jusqu'à **5 000 \$**

— à l'achat au comptant\* —

Montant indiqué pour la Passat 2013 de 3,6 L

**Fallait y penser**



**Jetta 2013**

Rabais jusqu'à **3 000 \$**

— à l'achat au comptant\* —

**Tiguan 2014**

Louez à partir de

**299 \$** par mois sur 48 mois\*\*

2 020 \$ d'acompte



**Passat 2013**

Rabais jusqu'à **5 000 \$**

— à l'achat au comptant\* —



C'est le moment de penser ingénierie allemande à [vw.ca/fallaitypenser](http://vw.ca/fallaitypenser)



Das Auto.

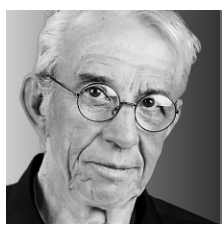
1 800 ROULE VW

[vw.ca](http://vw.ca)

\*Rabais basé sur le PDSF et applicable à l'achat au comptant du modèle Jetta 2013 de 2,5 L / Passat 2013 de 3,6 L neuf avec boîte manuelle/automatique à 5/6 vitesses. Droits et taxes en sus. \*\*Sur approbation du crédit. Basé sur le modèle Tiguan 2.0T 2014 de base neuf et non immatriculé avec boîte manuelle à 6 vitesses dont le PDSF est de 26 700 \$. Acompte de 2 020 \$, dépôt de sécurité de 350 \$ et première mensualité requis à la signature. Frais de 15 ¢ du kilomètre après 64 000 km en sus. RDPRM (jusqu'à 46 \$), droits et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres en vigueur jusqu'au 31 octobre 2013. PDSF du modèle montré : Jetta Highline 2013 de 2,5 L, 26 085 \$ / Tiguan 2.0T 2013, 41 900 \$ / Passat Highline 2013 de 2,5 L, 32 070 \$. Modèles montrés à titre indicatif seulement. Visitez [vw.ca](http://vw.ca) ou votre concessionnaire Volkswagen pour les détails. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Das Auto et dessin », « Jetta », « Tiguan » et « Passat » sont des marques déposées de Volkswagen AG. « Volksfest » est une marque de commerce de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada 2013.

## ACTUALITÉS

## Deux cent quarante-huit



PIERRE  
FOGLIA  
CHRONIQUE

Commençons par un salut. J'aimais beaucoup mon collègue François Gagnon. Non, il n'est pas mort. Un peu, quand même, puisqu'il est parti à RDS. J'aimais le lire: sous sa prolixité qui me soulait parfois, il y avait toujours ce feu, cette passion de petit garçon pour le hockey. À la fin de ses chroniques, on sentait qu'il aurait pu continuer toute la journée et toute la nuit sur le même sujet (ce qu'il fait sur les réseaux sociaux). Amuse-toi bien, François, avec tes nouveaux amis, tu me permettras seulement de temps en temps de t'utiliser comme facteur pour leur délivrer un message. Celui-ci est pour Michel Bergeron.

Dis-lui que j'ai beaucoup ri quand il a dit, après le match contre Toronto et l'accident survenu à George Parros, que cette fois-ci, c'était assez: il faudrait bien mettre fin aux bagarres dans le hockey. Il n'y a rien de plus drôle qu'un faucon qui se met soudain à roucouler comme une colombe.

Quant à moi, je n'ai pas changé d'idée sur ce sujet qui

remonte à l'Antiquité – parfaitement, à l'Antiquité –, alors que les Romains débattaient déjà sur le sort de leurs gladiateurs. Ne trouves-tu pas cruel, Brutus, de les mettre à mort?

Mais non! Deviennent tellement cons après toutes ces commotions cérébrales qu'il n'y aurait plus, de toute façon, qu'à les donner aux lions.

Depuis mes débuts à *La Patrie* en 1912, c'est ma 248<sup>e</sup> chronique sur le sujet: les bagarres au hockey. Environ 124 pour dire: c'est assez, les bagarres! Les 124 autres, dont celle-ci, pour dire: faites donc à votre tête. De toute façon, on interdira les bagarres et vous trouverez d'autres façons d'intimider.

C'est bien d'intimidation qu'on parle ici. Et elle ne se résume pas à quelques combats de goons, elle est une des composantes principales de la culture du hockey professionnel nord-américain. Pas seulement son fonds de commerce, son fonds tout court.

On peut interdire les bagarres. On ne peut pas interdire l'intimidation. Bobby Clarke ne s'est pas battu avec Kharlamov, il lui a cassé la

cheville d'un coup de bâton. Et tout le Canada, sauf moi, a hurlé de joie.

Mardi soir, au Centre Bell, une heure avant de s'assommer sur la glace, George Parros était ovationné par une foule qui attendait un justicier, un vrai, depuis longtemps. C'est pas juste les Américains qui aiment ça. Les commotions cérébrales? Elles viennent avec le show. Parros et ses semblables en acceptent le risque. Ce sont nos gladiateurs.

Comme les boxeurs. Comme Georges St-Pierre, qu'on admire tant chez nous. Il gagne sa vie comment, Georges St-Pierre? En donnant des claques sur la gueule, des coups de genou dans les couilles et des commotions cérébrales à ses adversaires. Pourquoi lui, c'est correct et pas Parros?

Ah, les euphémismes du hockey! Combien de fois la mise en échec était légale... Dure, mais légale. Ben tiens! La commotion cérébrale qui s'en est suivie était légale aussi?

Mais les jeunes? Quoi, les jeunes? Les quelques centaines de surdoués des ligues d'élite comme la Ligue de hockey junior majeur du Québec? Trop tard, ils sont déjà dans le moule. Merci, Patrick Roy.

Pour ce qui est des dizaines de milliers d'autres du hockey récréatif, les nouvelles sont meilleures. Protégés par des

règlements intelligents (notamment l'interdiction des mises en échec chez les moins de 12 ans), instruits par une majorité d'instructeurs allumés, ils sont, je crois, bien à l'abri des folies du grand cirque.

CHEFS-D'ŒUVRE — J'ai relu cet été, relu plutôt que lu, Balzac, *Le père Goriot*. Dieu que l'histoire de ce bonhomme qui porte aux nues ses deux salopes de filles – comment ne voit-il pas que ce sont des salopes? – m'a ennuyé! Mais pourtant, moins ennuyé que les deux Flaubert que je me suis aussi imposés, *L'éducation sentimentale* et *Bouvard et Pécuchet*. Le premier raconte les amours d'un farfadet qui n'arrive pas à se brancher entre deux ou trois mondaines et une courtisane: pogne le cul de l'une, pogne le cul de l'autre, mais avec si peu de conviction qu'on finit par se le demander: cout/donc, y est p'tête pédé pis il le sait pas? Quant à *Bouvard et Pécuchet*, on a dû vous dire à vous aussi que c'était le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, l'indispensable pamphlet contre la Bêtise, un monument de drôlerie. De drôlerie, vraiment? Ben, j'ai pas ri du tout.

Cela pour vous dire que si la littérature d'aujourd'hui vous assomme, c'est pas forcément en vous rabattant sur les classiques que vous allez avoir du fun. Ce qui est un chef-d'œuvre dans une classe de littérature

comparée avec un prof pour vous expliquer pourquoi c'est un chef-d'œuvre n'en est pas toujours un dans votre salon le mardi soir quand y a rien à la télé: tiens, je vais essayer *L'éducation sentimentale*... Z'avez pas fini de vous faire chier, mon pauvre vieux.

Pour Flaubert, allez plutôt du côté de *Madame Bovary*; pour Balzac, allez aux *Illusions perdues*.

PÈPÈRE-LA-VIRGULE — Ce matin, courriel du plus lettré de mes lecteurs (Jean-François D.), qui souligne un anglicisme grammatical très répandu dans les médias. Cet anglicisme consiste à faire précéder du mot « femme » un adjectif déjà féminin. Ainsi les femmes musulmanes (*muslim women*), les femmes allemandes, les femmes sénatrices... tant qu'à faire dans la périsologie, dit en ricanant Jean-François, pourquoi pas les femmes musulmanes de sexe féminin? Comme ça, on sera absolument certain que c'est pas des hommes.

Je vous vois aller à vos dictionnaires pour « périsologie ». Je peux vous éviter ça; ça vient de *perissos*, superflu en grec. Disons un pléonisme superflu ou, si vous préférez: une tautologie redondante.

Des fois, me relisant, c'est ça que je me dis que je suis: Foglia, t'es rien qu'une totologie rebondissante.

## Manifestation du G20 Deux militants condamnés

Deux militants québécois d'extrême gauche ont été condamnés à 6 mois de prison pour des gestes commis lors des manifestations du G20 à Toronto, en 2010. Youri Couture et Guillaume Constantineau

ont notamment plaidé coupable à des accusations de voies de fait armées contre un policier. L'entente intervenue prévoyait leur incarcération pendant 6 mois. La procureure de la Couronne, Elizabeth Nadeau, n'a

pas voulu discuter du dossier avec *La Presse*. Étienne Poitras, l'avocat des deux accusés, a indiqué que ceux-ci avaient été photographiés alors qu'ils lançaient un bâton de bois sur des policiers. Ses clients ont accepté l'entente

comprenant un plaidoyer de culpabilité afin d'être jugés, puis détenus au Québec. Sinon, « il y aurait eu une difficulté pour les visites des proches », a souligné M<sup>e</sup> Poitras. Dans une entrevue mise en ligne jeudi

sur un blogue du journal *Voir*, M. Couture revendique le droit à la « violence politique ». « La destruction active de la propriété privée capitaliste s'accompagne d'un discours difficilement acceptable par la gauche parlementaire », aurait-il affirmé. Pourtant, cette destruction est « toujours légitime ».

— Philippe Teisreira-Lessard

# Catalogue 2014

Découvrez le catalogue 2014 de Maison Corbeil dans cette édition de *La Presse* ou à l'un de nos 3 magasins.\*

\* Distribué dans la plupart des régions.

MAISON CORBEIL



ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL



80<sup>e</sup>  
SAISON

OSM

Commencez votre journée avec  
**LA SYMPHONIE N° 8 DE DVOŘÁK**

JEUDI 10 OCTOBRE / 10 H 30  
DIMANCHE 13 OCTOBRE / 14 H 30

JAKUB HRŮŠA / chef d'orchestre  
VILDE FRANG / violon

**VENEZ ENTENDRE  
ROMÉO ET JULIETTE  
DE PROKOFIEV**  
dans le cadre de l'OSM  
joue Shakespeare

MARDI 15 OCTOBRE / 20 H  
JEUDI 17 OCTOBRE / 20 H

NATHAN BROCK / chef d'orchestre en résidence  
STEPHEN HOUGH / piano

Programmes détaillés à  
**OSM.CA**



Collaborateur de saison



OSM.CA  
514 842-9951

Billets également disponibles à la Place des Arts



Loto-Québec appuie fièrement l'OSM.



Conseil des Arts / Conseil des Arts



OSM



La Presse



## « Quelles sont les **retombées économiques** ? »

Selon une étude indépendante réalisée par Deloitte & Touche, le projet Oléoduc Énergie Est permettra de créer plus de 3 600 emplois directs à temps plein au Québec, et ce, au cours des six premières années seulement. On estime que le projet, entièrement financé par TransCanada, injectera 6 milliards de dollars dans l'économie québécoise, générera 2 milliards de dollars de recettes fiscales pour le gouvernement provincial et créera de nombreuses autres occasions d'affaires. Vous avez des questions sur Énergie Est? Nous avons des réponses pour vous sur

[OleoducEnergieEst.com](http://OleoducEnergieEst.com)

TransCanada est une entreprise canadienne qui, depuis plus de 60 ans, construit des pipelines et des infrastructures énergétiques sécuritaires et fiables.

 **TransCanada**

## ACTUALITÉS

Durcissement de la loi sur l'intégrité

# L'étau se resserre sur les « entreprises voyous »

KARIM BENESEAIEH

En durcissant la loi sur l'intégrité, Montréal peut dorénavant « faire la part entre les entreprises voyous et les firmes sérieuses et honnêtes », dit fièrement le maire Laurent Blanchard.

En point de presse hier avec le président du Conseil du Trésor, Stéphane Bédard, le maire intérimaire a confirmé que toutes les entreprises qui voudront obtenir un contrat de voirie de plus de 100 000\$ à Montréal devront être certifiées par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Le même préalable s'appliquera à ce qui était considéré comme une brèche dans la loi, la sous-traitance, en obligeant toute firme souhaitant obtenir un contrat de plus de 25 000\$ à recevoir l'imprimatur de l'AMF.

## Un legs pour le futur maire

Les changements devraient être adoptés par décret par le gouvernement Marois « dans les prochaines semaines », estime le ministre Bédard. Ils s'appliqueront tant aux contrats accordés par la Ville que par l'agglomération et les arrondissements. Le maire Blanchard a présenté ces ajouts à la loi 1 comme un héritage de ses quatre mois à



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Le maire de Montréal, Laurent Blanchard, a expliqué que dès que le gouvernement du Québec aura adopté un décret en ce sens, les entreprises qui voudront obtenir un contrat de voirie de plus de 100 000\$ avec la métropole devront être certifiées par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

la tête de la métropole. Il l'a fait dans son style inimitable.

« C'est un legs que je veux et que le comité exécutif veut laisser à la nouvelle administration en place. Si les candidats à la mairie et les candidats de toutes

les mairies veulent laver plus blanc que Blanchard, je pense que la brassée est prête. »

## « Réduire les délais »

Essentiellement, les modifications viennent changer

25 contrats pour approbation à l'AMF, ce qu'on a fait 8 fois pour 225 contrats au total; 43 entreprises gagnantes des appels d'offres ou qui sont arrivées deuxièmes ont été certifiées, 2 ont été refusées et 28 sont toujours en attente.

Dorénavant, tous les contrats de plus de 100 000\$ et toutes les entreprises qui souhaitent déposer une soumission, de même que leurs sous-traitants, devront passer sous la loupe de l'AMF.

La nouvelle façon de faire « va réduire les délais », estime M. Blanchard. En laissant aux entreprises plusieurs mois pour se préparer aux contrats, « la shop va recommencer à rouler ce printemps ».

Pour 2013, on s'attend à ce qu'« entre 50 % et 66 % » seulement des travaux prévus soient exécutés.

## Incompréhension mutuelle

Pour le ministre Bédard, « les entreprises sauront à l'avance qu'elles devront être habilitées à avoir des contrats de 100 000 \$. Les règles seront claires pour tout le monde ».

L'AMF ne risque-t-elle pas d'être débordée par l'étude de centaines de dossiers d'entreprises sur le marché de la construction à Montréal? Le ministre s'est fait rassurer. « Ils ont les équipes. Actuellement, ils souhaitent avoir plus de dossiers. »

Il a par ailleurs précisé qu'il y a eu « une incompréhension mutuelle » quant aux retards qu'on reprochait à l'AMF pour le traitement des dossiers depuis un an. « L'AMF dispose des ressources financières nécessaires. Ce qui posait problème, c'est qu'on agissait tard dans le processus. »

# Lobbyisme illégal à Saint-Bruno

EXCLUSIF

ÉRIC-PIERRE CHAMPAGNE

Le commissaire au lobbyisme du Québec vient de trancher. Il y a bel et bien eu des activités illégales de lobbyisme à Saint-Bruno-de-Montarville, sur la Rive-Sud. Aucune sanction ne sera prise cependant, puisque l'infraction est maintenant prescrite.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir lundi au maire de Saint-Bruno, Claude Benjamin, au sénateur Paul Massicotte et à son urbaniste Bruno Bergeron, le commissaire François Casgrain les informe des conclusions de son analyse menée au cours des derniers mois.

« L'analyse des informations obtenues lors des rencontres avec des titulaires de charges publiques de la Ville, le promoteur, Paul J. Massicotte, de Propriétés Sommet Prestige, ainsi qu'un urbaniste représen-

tant le promoteur, a permis de constater que des activités de lobbyisme ont été exercées relativement au projet du Domaine de la

Futaie, sans que l'objet de ces activités n'ait été porté au registre des lobbyistes », écrit le commissaire.

M<sup>r</sup> Casgrain écrit aussi que « les élus et les fonctionnaires de la Ville n'étaient pas complètement au fait

d'influence qui ont été faites auprès d'eux. »

« Mais le maire Benjamin persiste et signe. Il affirme qu'il n'a fait l'objet d'aucun lobby et que les fonctionnaires et lui sont « au fait de ces règles ». »

avant de faire affaire avec lui. « Quelles garanties aurais-je de plus? Qu'il soit inscrit ou non, le promoteur va nous présenter le même projet. »

La politique de gestion contractuelle de la Ville est pourtant claire: de telles vérifications doivent être faites par les fonctionnaires et les élus.

## Recommandations

M<sup>r</sup> Casgrain recommande à la Ville de participer à une formation sur le lobbyisme. Il invite aussi MM. Massicotte et Bergeron à s'inscrire « dans les plus brefs délais » au registre des lobbyistes.

Il signale qu'un manquement peut faire l'objet d'une poursuite pénale pouvant

« Il me paraît plus fondé d'affirmer que les membres du Commissariat ignorent ou méconnaissent les règles qui sont prévues à la loi et notamment celle qui prévoit que la responsabilité de déclarer des activités de lobbyisme appartient à celui qui exerce ces activités et non à ceux qui en sont l'objet. » — Le maire de Saint-Bruno, Claude Benjamin

tant le promoteur, a permis de constater que des activités de lobbyisme ont été exercées relativement au projet du Domaine de la

des règles entourant les activités de lobbyisme, et par conséquent, n'étaient pas en mesure de bien gérer les communications

M. Benjamin admet néanmoins en entrevue que la Ville ne vérifie toujours pas si un promoteur est inscrit au Registre des lobbyistes

## ACTUALITÉS

# Accès à l'aide juridique amélioré

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Des dizaines de milliers de Québécois auront désormais accès à l'aide juridique, grâce à un engagement électoral que le gouvernement péquiste vient de concrétiser.

Une personne gagnant le salaire minimum n'était pas admissible à l'aide juridique gratuite. « Ça n'avait pas de bon sens, c'était inacceptable », a lancé le ministre de la Justice, Bertrand Saint-Arnaud. Il haussera donc graduellement le revenu maximal donnant droit à cette aide.

En 2015, tous ceux qui gagneront l'équivalent du salaire minimum ou moins seront admissibles à ce service gratuit. Le seuil sera aussi haussé pour les couples avec des enfants. Et on ajustera par la suite ces seuils chaque année en fonction de la hausse du salaire minimum.

## Réduire l'écart

Le programme d'aide juridique a été lancé en 1973. Il couvrirait alors les citoyens gagnant le salaire minimum. Mais depuis plus de 30 ans, il n'est pas pleinement indexé, de sorte que l'écart s'est creusé.

Le Barreau du Québec et plusieurs autres groupes réclamaient depuis longtemps un tel ajustement. La bâtonnière du Québec, M<sup>re</sup> Johanne Brodeur, et le président de la Commission des services juridiques, M<sup>r</sup> Denis Roy, assistaient d'ailleurs à l'annonce hier à l'Assemblée nationale.



PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

L'aide juridique sera accessible à un plus grand nombre de personnes, notamment pour ceux gagnant le salaire minimum. Cette mesure sera en vigueur à compter de 2015.

En 2011, le gouvernement libéral avait légèrement augmenté les seuils d'admissibilité à l'aide gratuite, d'environ 2 %.

Au printemps 2012, il avait proposé de les hausser à nouveau.

Cette mesure n'a pu entrer en vigueur en raison du déclenchement des élections. Le gouvernement péquiste a finalement haussé le seuil

de 30 %, ce qui est largement supérieur à ce que promettaient les libéraux.

« L'aide juridique québécoise va redevenir le meilleur système en Amérique du Nord. C'est une excellente nouvelle », s'est réjoui Marc-André Cloutier, président de la Clinique Juripop, qui propose des services gratuits ou à faible coût.

« On reçoit annuellement

10 000 demandes, mais on ne peut en accepter que 2000. Il y a une demande énorme, qui va alléger notre travail et qui va aider les citoyens », ajoute-t-il.

Les libéraux sont moins enthousiastes. Selon leur député Gilles Ouimet, les coûts sont « sous-évalués » et non budgétés. Il s'agit selon lui d'une manœuvre « électoraliste ».

&gt;14 140\$

Seuil d'admissibilité actuel pour une personne seule

&gt;19 200\$

Seuil d'admissibilité en 2015, soit le salaire minimum 35 heures par semaine

&gt;23 184\$

Seuil d'admissibilité actuel pour un couple avec deux enfants

&gt;30 000\$

Seuil d'admissibilité en 2015 pour un couple avec deux enfants

&gt;17 M\$

Coût estimé annuel de la mesure

&gt;500 000

Nombre de Québécois qui auront accès à l'aide juridique

Selon la loi, l'aide juridique est offerte pour le droit civil, familial, administratif, criminel, ainsi que pour la santé mentale, l'immigration et la jeunesse.



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Au cœur du litige, ce terrain boisé adjacent au parc national du Mont-Saint-Bruno, où le sénateur Paul Massicotte veut construire une trentaine de maisons de luxe. Il a rencontré plus d'une fois le maire de Saint-Bruno en ce sens.

résulter en une amende de 500\$ à 25 000\$. Les deux hommes ne sont toujours pas inscrits au registre. Paul Massicotte n'a pas répondu aux appels de La Presse.

Fait à noter, en décembre 2006, la Ville avait retenu pour son nouveau plan d'urbanisme les services de la même firme à l'emploi de M. Massicotte, une décision

critiquée par l'opposition. Le maire Benjamin avait répondu qu'il y avait eu un appel d'offres public et que l'entreprise choisie était le plus bas soumissionnaire.

## Controverse autour d'un terrain boisé

Le sénateur Massicotte, qui est aussi promoteur immobilier, a acheté en mars 2006 un terrain adjacent au parc national du Mont-Saint-Bruno, dit le bois des Hirondelles, où il entend construire une trentaine de maisons de luxe. Au cours des dernières années, M. Massicotte a rencontré à deux reprises le maire de Saint-Bruno pour discuter de son projet. Depuis 2006, son urbaniste a eu aussi plusieurs échanges avec des représentants de la Ville.

En février dernier, La Presse révélait que le bureau du Commissaire au lobbyisme entendait poser des questions au maire Benjamin pour s'assurer que les élus et les fonctionnaires comprennent bien les règles établies par la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme. Il disait aussi vouloir poser des questions sur le projet immobilier du sénateur Massicotte.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE

Le commissaire François Casgrain invite les élus de Saint-Bruno à suivre une formation sur le lobbyisme.

Quelques jours plus tard, par l'entremise de ses avocats, le maire servait une mise en garde au commissaire. Il affirmait ne pas voir en quoi la loi pouvait avoir été enfreinte.

Le maire Benjamin a annoncé en mai dernier qu'il ne serait pas candidat à sa réélection, le 3 novembre. C'est le conseiller Joël Boucher qui a été désigné comme candidat à la mairie de la formation politique du maire, l'Alliance municipale.

PIERRE LAPOINTE

CHUCK COMEAU

PATRICK LAGACÉ

NATHALIE PETROWSKI

PÉNÉLOPE MCQUADE



## VOYEZ DES EXTRAITS INÉDITS DE LEURS CONVERSATIONS À LAPRESSEPLUS.CA

LA PRESSE+

LaPressePlus.ca

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

## DES CANDIDATS EN ABONDANCE

Après les révélations, place aux élections. Les audiences de la commission Charbonneau ont donné un grand coup de fouet à la vie démocratique au Québec, particulièrement dans la grande région de Montréal où des centaines de candidats se disputeront les faveurs des électeurs, le 3 novembre prochain.

KARIM BENESEAIEH ET  
DAPHNÉ CAMERON

C'est du jamais vu à Montréal. À la fermeture de la période de mise en candidature hier à 16 h 30, on comptait 432 candidats qui se présenteront à l'un des 103 postes d'élus. C'est 132 de plus qu'en 2009, qui était déjà une année-record. À la mairie seulement, ils sont 12, dont 5 avec des équipes organisées, à vouloir remplacer le maire intérimaire Laurent Blanchard (voir autre texte).

En 2009, Gérald Tremblay avait fait face à cinq adversaires. Il faut remonter à 2001, année des fusions, pour trouver une telle participation à la course à la mairie.

Selon Pierre J. Hamel, professeur-chercheur à l'INRS-Urbanisation culture société, cette profusion est étonnante dans la mesure où l'actualité a particulièrement malmené les politiciens depuis un an. « On aurait pu penser que la commission Charbonneau aurait pu décourager les gens de se présenter. C'est peut-être plus comme un phénomène d'appel d'air, dans la mesure où il y a un effondrement des équipes qui ont dominé pendant longtemps. La nature a horreur du vide. »

Cet « appel d'air » est particulièrement évident à Laval et à



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Les scandales qui ont ébranlé l'hôtel de ville de Montréal n'ont pas refroidi l'ardeur des candidats aux élections, bien au contraire. « On aurait pu penser que la commission Charbonneau aurait pu décourager les gens de se présenter. C'est peut-être plus comme un phénomène d'appel d'air, dans la mesure où il y a un effondrement des équipes qui ont dominé pendant longtemps. La nature a horreur du vide », souligne Pierre J. Hamel, professeur à l'INRS.

Montréal, « où les gens en place ont été discrédités », note-t-il.

Selon Danielle Pilette, professeure à l'UQAM et spécialiste en gestion et finances municipales, il y a une tendance lourde dans toutes les municipalités citées à la

commission Charbonneau. « Partout, dans tous les cas où il y a eu des allégations et des accusations, il y a un surcroît de candidatures. »

Pour la métropole, précise-t-elle, le portrait est sans doute différent. « Au départ

de M. Tremblay, il y a eu une coalition au comité exécutif qui s'est trouvée à annuler l'opposition. Peut-être que ça a suscité une opposition désorganisée qui se manifeste par une multiplicité de candidatures. »

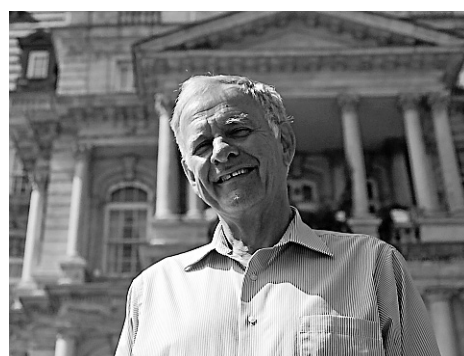
## Douze aspirants à la mairie de Montréal

DAPHNÉ CAMERON ET KARIM BENESEAIEH



**RICHARD BERGERON**  
PROJET MONTRÉAL

Né en 1955 à Alma, Richard Bergeron est un urbaniste, architecte et chercheur en aménagement urbain. En 2000, il est nommé responsable des analyses stratégiques à l'Agence métropolitaine de transport (AMT). Il fonde Projet Montréal en 2004 et, l'année suivante, récolte 8,5 % des voix à la mairie. En 2009, il obtient 25,6 % des voix et parvient à faire élire 14 conseillers. En 2013, sous le slogan « Intégrité, compétence, audace », il propose une plateforme de 73 engagements touchant notamment l'amélioration des transports en commun et l'aménagement de quartiers « à échelle humaine ».



**MARCEL CÔTÉ**  
COALITION MONTRÉAL

Né en 1942 à Malartic, Marcel Côté est un économiste qui a fondé la firme Secor en 1975. Dans les années 80, il a été conseiller dans les cabinets de Robert Bourassa et de Brian Mulroney. En juillet dernier, il a confirmé qu'il se lançait dans la course à la mairie de Montréal avec une coalition d'indépendants et de candidats issus du parti de Louise Harel, Vision Montréal. Son programme comprend 100 actions et 20 engagements qui promettent notamment des « réformes en profondeur » et une « révolution tranquille » à l'hôtel de ville.



**DENIS CODERRE**  
ÉQUIPE DENIS CODERRE  
POUR MONTRÉAL

Proximité et notoriété. Depuis le premier jour, ce sont les qualités autoproclamées sur lesquelles Denis Coderre mise pour se faire élire à la mairie de Montréal. Avec ses 112 000 abonnés sur le réseau social Twitter, l'ancien ministre libéral est en effet le plus connu des candidats. L'homme de 50 ans a siégé 16 ans à la Chambre des communes. Il est diplômé en sciences politiques de l'Université de Montréal et titulaire d'une maîtrise en administration pour cadres de l'Université d'Ottawa.



**MÉLANIE JOLY**  
VRAI CHANGEMENT  
POUR MONTRÉAL –  
GROUPE MÉLANIE JOLY

L'avocate de 34 ans a un CV bien garni. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université d'Oxford. Après avoir travaillé dans des cabinets d'avocats prestigieux comme Stikeman Elliott et Davies Ward Phillips & Vineberg, elle fait le saut en relations publiques dans la firme de communications Cohn & Wolfe, où elle est associée. C'est la première fois qu'elle tente sa chance en politique. Elle a cependant cofondé en 2008 le mouvement Générations d'idées, qui se veut non partisan mais qui s'oriente vers plusieurs enjeux touchant les 20 à 35 ans.

PHOTOS ARCHIVES LA PRESSE



# LE LEADERSHIP

## au cœur de nos programmes

À Villa Maria, nous croyons fermement que chaque personne devrait avoir la chance de s'affirmer et de s'épanouir.

Voilà ce qui rend notre milieu d'éducation si exceptionnel. Villa Maria incite les filles à la réussite scolaire, développe leur estime de soi et les prépare à réaliser leurs rêves.

Intrigués? Venez découvrir nos nouveaux programmes conçus pour favoriser l'apprentissage et le développement personnel des filles... car Villa Maria, c'est l'expérience au féminin.

EXAMENS D'ADMISSION – SECTEUR FRANÇAIS  
1<sup>re</sup> secondaire : 5 et 6 octobre  
2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire : 5 octobre

EXAMENS D'ADMISSION – SECTEUR ANGLAIS  
1<sup>re</sup> secondaire : 19 et 26 octobre  
2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire : 26 octobre

VILLA  MARIA

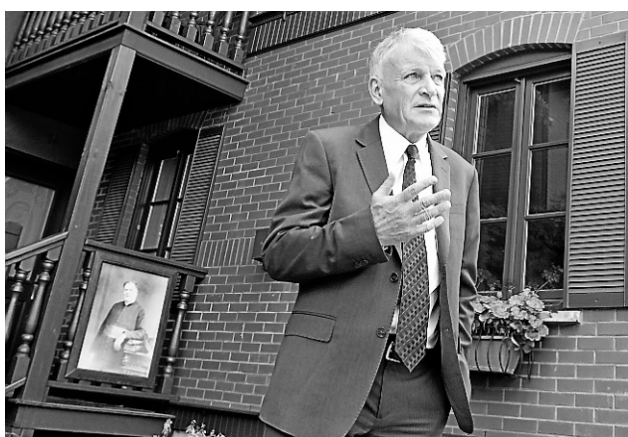
Filles d'ici. Femmes du monde.



ALLEZ VOIR CE QUE NOS ÉLÈVES DISENT DE LEUR ÉCOLE  
[www.villamaria.qc.ca](http://www.villamaria.qc.ca)

4245, boul. Décarie, Montréal • 514 484-4950

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013



PHOTOS ARCHIVES LA PRESSE

Il y a longtemps que Laval n'avait connu une vraie course à la mairie. Ci-dessus, trois des principaux candidats, Jean-Claude Gobé, Marc Demers et Robert Bordeleau.

**Laval: une démocratie plus vigoureuse**

Après 12 ans sans opposition au conseil municipal, près de trois décennies de règne sans partage de l'ex-maire Gilles Vaillancourt, les Lavallois ont droit à des élections excitantes. Plus de 125 candidats se présentent dans les 21 districts et 9 à la mairie.

Marc Demers, un ex-policier qui s'est présenté comme candidat pour le Parti québécois en 2012, a été choisi chef du Mouvement lavallois, qui s'est imposé comme principale force d'opposition en 2009. Robert Bordeleau, qui a déjà tenté sa chance aux dernières élections et recueilli 15% des voix, se représente à la tête d'une équipe renouvelée. Jean-Claude Gobé, ex-député libéral provincial, a créé un nouveau mouvement, Action Laval, dont l'objectif premier est le « rapprochement avec le citoyen ». Enfin, la conseillère Claire LeBel, élue en 2009 sous la bannière du Parti

du ralliement officiel (PRO) des Lavallois, tente sa chance à la mairie avec son parti, Option Laval, dont la philosophie est basée sur les « valeurs familiales ».

Jacques Foucher, Hélène Goupil Nantel, Guy Landry, Régent Millette et Marc-Aurèle Racicot se disputeront également les faveurs des électeurs le 3 novembre prochain.

**Longueuil: adversaire de dernière minute**

Jusqu'à la dernière minute, la mairesse sortante Caroline St-Hilaire était la seule candidate enregistrée aux élections à la mairie de Longueuil, ce qui en a porté plusieurs à croire qu'elle serait élue par acclamation.

Mercredi après-midi, soit 48 heures avant la date butoir, un nouveau candidat à la mairie s'est inscrit dans la course: Pardo Chiocchio, homme de 70 ans décrit comme un habitué des séances du conseil municipal. Il a déclaré à un journal

local qu'il était impensable pour la démocratie que la mairesse soit élue sans opposition.

Le libraire Paul Saindon, qui avait manifesté son intention de se présenter à la mairie, a décidé de se retirer de la course. Il se présentera finalement comme conseiller indépendant.

Éclaboussé par des révélations de la commission Charbonneau voulant que les anciens maires Claude Gladu et Jacques Olivier aient bénéficié de contributions illégales, le Parti municipal de Longueuil (PML) a renoncé à présenter des candidats aux élections.

Deux élus sortants, anciennement du PML, Claude Jr Gladu et Robert Gladu (respectivement le fils et le neveu de Claude Gladu), se présentent comme conseillers indépendants.

La mairesse Caroline St-Hilaire présente quant à elle des candidats dans tous les districts. Ils affronteront, pour la plupart, des indépendants.



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, ARCHIVES LA PRESSE

La mairesse sortante de Longueuil aura finalement un adversaire: Pardo Chiocchio, décrit comme un habitué des séances du conseil municipal.



**MICHEL BRÛLÉ**  
INTÉGRITÉ MONTRÉAL

Personnage coloré, grand partisan du fait français, éditeur audacieux, Michel Brûlé ne laisse personne indifférent. L'homme de 49 ans est à la tête de trois maisons d'édition, dont les éditions Les Intouchables, qu'il a fondées. Il a étudié la littérature à l'Université McGill. Il est désormais à la tête d'Intégrité Montréal, un parti qui se positionne en faveur d'un « Montréal français, laïque, cosmopolite et intègre, qui n'a pas peur de mettre fin au copinage et à la collusion ».

**LOUAI HAMIDA**  
INDÉPENDANT

Né en 1977, ce diplômé en ingénierie industrielle a lancé sa campagne le 22 septembre dernier avec le slogan « Nous, vous, nouveau Montréal ». Son programme veut démocratiser la vie municipale, avec les trois grands axes du « respect », de la « participation » et de la « transparence ». Il invite « les citoyens de Montréal à se réapproprier leur ville et à rebondir, ensemble, avec elle ». Il dénonce les « politiciens professionnels » et décrit la ville comme « un bouquet de fleurs, plein de couleurs, plein de saveur ».



**PATRICIA TULASNE**  
INDÉPENDANTE

La comédienne et militante pour les droits des animaux a suscité la surprise en se lançant dans la course à la mairie de Montréal. « Le temps du gaspillage, de la corruption, de l'inhumanité et de l'incompétence est révolu », a récemment déclaré la candidate. Elle veut par ailleurs que le contrôle animalier devienne un enjeu électoral.

**JOSEPH YOUNG**  
LIGUE COMMUNISTE

Officiellement enregistré comme candidat indépendant, Joseph Young est en fait le candidat de la Ligue communiste. Son parti le décrit comme un travailleur d'usine de 66 ans. Dans un communiqué annonçant sa candidature, il déclare revendiquer une importante augmentation du salaire minimum et dit s'opposer à la Charte des valeurs québécoises ainsi qu'aux interventions militaires de l'armée américaine. « Les candidats de la Ligue communiste sont en solidarité avec les millions de travailleurs syriens qui se mobilisent depuis deux ans et demi contre les attaques brutales du régime de Bachar al-Assad », a-t-il aussi déclaré.



**CLAUDE BLAIS**  
INDÉPENDANT

Le résidant de Pointe-aux-Trembles se lance pour la première fois en politique sous le slogan « Ça suffit ». De quoi? « Ben, de tout ce qui se passe! », répond-il du tac au tac. S'il était élu maire de Montréal, le retraité de 53 ans militerait pour que le métro se rende jusque dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Il ferait aussi du développement économique et de la sécurité ses principales priorités. L'homme a fait carrière dans le secteur industriel, il a travaillé durant 32 ans pour l'entreprise Flextronics, où il a notamment été superviseur.

**PAUNEL PATERNE MATONDOT**  
INDÉPENDANT

M. Matondot, Congolais d'origine, se décrit comme un « manutentionnaire et homme de ménage depuis qu'il a immigré à Montréal il y a 7 ans », et un « haut diplômé pluridisciplinaire ». Dans un courriel envoyé à *La Presse*, il s'engage à travailler pour la baisse des tarifs dans le transport public et dit s'être porté candidat « pour un vrai ménage ».



**KOFI SONOKPON**  
INDÉPENDANT

Né au Togo en 1972, cet expert en aéronautique est conférencier depuis 2010 dans la lutte contre le décrochage. Il a publié cette année-là son autobiographie, *Le vol impossible*, qu'il présente comme « une histoire vraie et inspirante de vision, d'adversité et de réussite ». Il fait notamment la promotion du « leadership efficace et durable » qui est « basé sur le principe infaillible du service rendu aux autres ». « Je crois que les élus doivent être au service des électeurs, et non le contraire », explique-t-il. Il veut en outre lutter contre la pauvreté et l'endettement des ménages et améliorer les transports en commun.

**CLÉMENT SAURIOL**  
INDÉPENDANT

Né en 1946, diplômé en électronique, M. Sauriol se décrit comme un « travailleur autonome, polyvalent et non spécialisé ». Son programme en 38 points promet notamment un gel de l'impôt foncier, la fin de la pauvreté et des bouchons de circulation et des compressions du budget de la police. Il dénonce notamment les partis politiques, encourage les électeurs à voter pour des indépendants comme lui et promet un « projet cohérent pour réparer les rues de Montréal ».

**J'ENSEIGNE,  
JE PRÉPARE L'AVENIR**

5 octobre 2013

**Souignons ensemble  
la Journée mondiale des enseignantes  
et des enseignants**

Centrale des syndicats du Québec  
**CSQ**  
lacsq.org

Fédération des syndicats de l'enseignement (CSO)  
**FSE**  
fse.qc.net

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013

## Quelques points chauds à surveiller

DAPHNÉ CAMERON ET  
KARIM BENESSAIEH

## Boisbriand

Aux élections de 2009, Mylène Cordato avait dénoncé publiquement l'offre de l'entrepreneur déchu Lino Zambito qui visait à faire de l'ex-mairesse Sylvie St-Jean la seule candidate aux élections. C'est finalement Mylène Cordato qui a remporté le scrutin.

La Ville de Boisbriand a fait un retour dans l'actualité lors de la commission Charbonneau, l'hiver dernier, à la suite du témoignage de l'ingénieur Michel Lalonde, du groupe Génius. Il prétend avoir été sollicité par le conseiller Patrick Thifault, qui demandait une somme de 15 000 à 20 000 \$ pour contribuer à la campagne de la mairesse Mylène Cordato. M. Thifault se représente aux élections, cette fois à titre de conseiller indépendant.

## Brossard

En janvier dernier, l'hôtel de ville de Brossard a signalé à l'Unité permanente anticorruption (UPAC) des irrégularités qui auraient été commises au milieu des années 2000. Elles n'impliqueraient pas le maire actuel, Paul Leduc, qui a dirigé la ville de 81 000 habitants de 1990 à 2001 puis à partir de 2009, alors qu'il a été élu avec 70,2 % des voix. Son parti, Priorité Brossard, a fait élire 9 conseillers sur 10 en 2009. Il prône le développement durable, l'éthique, l'équité,



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE  
Mylène Cordato est candidate à sa propre succession à Boisbriand.

la transparence et l'intégrité. Le seul opposant élu lors des dernières élections, Antoine Assaf, a fondé Renouveau Brossard, qui présente un candidat à la mairie, Louis Lemoine. Vice-président d'une entreprise travaillant dans le domaine de l'énergie durable, l'homme de 46 ans a décrit la « pierre angulaire » de son parti comme étant « le travail d'équipe ».

## Mascouche

En novembre 2012, le maire Richard Marcotte, accusé de fraude, de complot et de corruption, a démissionné après 22 ans de règne. Pour remplacer cet ancien candidat libéral, deux ex-députés péquistes locaux sont entrés dans la course à la mairie. Luc Thériault, 53 ans, est un professeur de philosophie dont le programme s'articule autour



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, ARCHIVES LA PRESSE  
Michel Lavoie se représente à la mairie de Saint-Rémi même s'il a été suspendu de ses fonctions en raison d'accusations de fraude et de complot.

de quatre « valeurs » : intégrité, transparence, compétence et proximité.

Guillaume Tremblay, 29 ans, a fondé Vision démocratique de Mascouche, qui prône notamment « l'écoute du citoyen », « l'honnêteté et l'intégrité » et l'engagement.

Un troisième candidat, l'indépendant Pierre Nevaumont, brigue également les suffrages. Il propose une « ville plus durable » et veut notamment encourager les déplacements non motorisés.

## Saint-Jérôme

Après 17 ans à la tête de Saint-Jérôme, le maire Marc Gascon a annoncé qu'il tirait sa révérence. L'homme a souvent fait les manchettes en 2010 pour avoir fait bâtir sa luxueuse résidence par des entreprises qui ont obtenu d'importants contrats



PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO, LA PRESSE  
Qui succédera à Richard Marcotte, qui a régné pendant 22 ans sur Mascouche?

de suspendre les élus municipaux accusés au criminel. Son maire, Michel Lavoie, accusé d'abus de confiance, de fraude et de complot, a été relevé de ses fonctions par la Cour supérieure en août dernier. M. Lavoie se représente le 3 novembre. Éric Pigeon, avocat et médiateur de 45 ans, se présente contre lui, de même que Sylvie Gagnon-Breton, qui compte 17 ans comme conseillère municipale. L'ancien maire délogé par M. Lavoie en 1992, Charles Verge, fait un retour en politique.

## Terrebonne

Le maire de Terrebonne, Jean-Marc Robitaille a eu un début de règne houleux en raison de ses liens d'amitié avec l'entrepreneur Normand Trudel. De 2007 à 2010, la Ville de Terrebonne aurait accordé pour 20 millions en contrats à son entreprise d'excavation. Des reportages ont par la suite révélé que Jean-Marc Robitaille était l'un des fiduciaires de la fiducie immobilière de Normand Trudel. À l'époque, des citoyens outrés ont fait circuler une pétition pour exiger sa démission.

Jean-Marc Robitaille tentera de se faire élire de nouveau. Il se présente avec une équipe complète de candidats. Dans deux districts, les candidats de l'équipe Robitaille n'ont pas d'opposition et ont été élus par acclamation.

apprès de la ville. Dans la tourmente, il a, à l'époque, démissionné de la présidence de l'Union des municipalités du Québec. Lors de la commission Charbonneau, l'ancien directeur du développement des affaires de la firme AECOM-Tecsult a déclaré qu'un système de collusion similaire à celui de Laval est en place à Saint-Jérôme. L'ingénieur à la retraite a par ailleurs admis avoir remis plusieurs milliers de dollars pour financer la campagne de 2009 du maire Gascon.

En juin 2011, 6 des 12 conseillers de l'équipe du maire ont quitté le navire pour « bris de confiance ». Trois d'entre eux se représentent maintenant, dont Marc Pigeon au poste de maire. Tous les autres anciens membres du parti du maire Gascon ne se représentent pas, sauf la mairesse suppléante Renée Arsenaault, qui s'est jointe à l'équipe du candidat à la mairie Yves Charrette.

Deux autres candidats briguent le poste de maire: Stéphane Maher, de Vision Saint-Jérôme, et Alain Langlois, un ancien conseiller de Vision Saint-Jérôme qui a claqué la porte pour fonder son propre parti.

## Saint-Rémi

Saint-Rémi, 7623 habitants, a eu l'insigne honneur d'inaugurer la loi qui permet

## RECOURS COLLECTIFS CONCERNANT L'INDUSTRIE DU TABAC

AVIS AUX MEMBRES  
MODIFICATION DES GROUPES AUTORISÉS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL	COUR SUPÉRIEURE (Recours collectifs)
<b>N° 500-06-000076-980</b>	<b>N° 500-06-000070-983</b>
<b>CONSEIL QUÉBÉCOIS SUR LE TABAC ET LA SANTÉ -et- JEAN-YVES BLAIS</b>	<b>CÉCILIA LÉTOURNEAU</b>
Demandeurs	Demanderesse
c.	c.
<b>IMPERIAL TOBACCO LIMITÉE</b> -et- <b>ROTHMANS, BENSON &amp; HEDGES INC.</b> -et- <b>JTI-MACDONALD CORP.</b>	<b>IMPERIAL TOBACCO LIMITÉE</b> -et- <b>ROTHMANS, BENSON &amp; HEDGES INC.</b> -et- <b>JTI-MACDONALD CORP.</b>
Défenderesses	Défenderesses

**PRENEZ AVIS** que par jugement rendu le 3 juillet 2013 par l'honorable juge Brian Riordan de la Cour supérieure du Québec, la description des groupes dans les deux recours collectifs intentés contre Imperial Tobacco Limitée, Rothmans Benson & Hedges Inc. et JTI-MacDonald Corp. dans le district judiciaire de Montréal a été modifiée pour se lire maintenant comme suit :

Dans le dossier <b>Blais</b> :	Dans le dossier <b>Létourneau</b> :
«Le groupe est composé de toutes les personnes résidant au Québec qui satisfont aux critères suivants:	«Le groupe est composé de toutes les personnes résidant au Québec qui, en date du 30 septembre 1998, étaient dépendantes à la nicotine contenue dans les cigarettes fabriquées par les défenderesses et qui satisfont par ailleurs aux trois critères suivants:
1) Avoir fumé, avant le 20 novembre 1998, au minimum 5 paquets/année de cigarettes fabriquées par les défenderesses (soit l'équivalent d'un minimum de 36 500 cigarettes, c'est-à-dire toute combinaison du nombre de cigarettes fumées par jour multiplié par le nombre de jours de consommation dans la mesure où le total est égal ou supérieur à 36 500 cigarettes).	1) Elles ont commencé à fumer avant le 30 septembre 1994 en fumant les cigarettes fabriquées par les défenderesses;
Par exemple, 5 paquets/année égale:	2) Elles fumaient les cigarettes fabriquées par les défenderesses de façon quotidienne au 30 septembre 1998, soit au moins une cigarette par jour pendant les 30 jours précédant cette date; et
20 cigarettes par jour pendant 5 ans (20 X 365 X 5 = 36500) ou 25 cigarettes par jour pendant 4 ans (25 X 365 X 4 = 36500) ou 10 cigarettes par jour pendant 10 ans (10 X 365 X 10 = 36500) ou 5 cigarettes par jour pendant 20 ans (5 X 365 X 20 = 36500) ou 50 cigarettes par jour pendant 2 ans (50 X 365 X 2 = 36500)	3) Elles fumaient toujours les cigarettes fabriquées par les défenderesses en date du 21 février 2005, ou jusqu'à leur décès si celui-ci est survenu avant cette date.
2) Avoir été diagnostiquées avant le 12 mars 2012 avec:	Le groupe comprend également les héritiers des membres qui satisfont aux critères décrits ci-haut.»
a) Un cancer du poumon ou b) Un cancer (carcinome épidermoïde) de la gorge, à savoir du larynx, de l'oropharynx ou de l'hypopharynx ou c) de l'emphysème.	
Le groupe comprend également les héritiers des personnes décédées après le 20 novembre 1998 qui satisfont aux critères décrits ci-haut.»	

Seuls les membres faisant partie de l'un ou l'autre des groupes tels que modifiés selon le jugement du 3 juillet 2013 précité pourront faire valoir des droits contre les fabricants de tabac. Ces membres seront liés par tout jugement à intervenir dans les recours collectifs et pourront éventuellement en bénéficier, à moins de s'en exclure en avisant le greffier de la Cour supérieure du district de Montréal au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, Québec, H2Y 1B6 par courrier recommandé au plus tard le **31 décembre 2013**. **Seuls ceux et celles qui ne veulent pas être inclus aux présents recours** doivent en aviser le greffier, sinon vous n'avez rien à faire pour l'instant.

**Le présent avis est émis en cours de procès et la Cour n'a rendu aucun jugement quant à la responsabilité de quiconque.**

POUR INFORMATION CONCERNANT  
LE GROUPE CQTS :

Conseil québécois sur le tabac et la santé  
(514) 948-5317, poste 221  
[www.cqts.qc.ca/recours](http://www.cqts.qc.ca/recours)  
[recours@cqts.qc.ca](mailto:recours@cqts.qc.ca)

**LAUZON BÉLANGER L'ESPÉRANCE**  
286, rue St-Paul Ouest - bureau 100  
Montréal (Québec) H2Y 2A3  
[www.lblavocats.ca](http://www.lblavocats.ca)  
[info@lblavocats.ca](mailto:info@lblavocats.ca)  
(514) 844-4646

**Procureurs des demandeurs**

POUR INFORMATION CONCERNANT LE GROUPE  
LÉTOURNEAU:

**TRUDEL & JOHNSTON**  
750, Côte de la Place-d'Armes  
Bureau 90  
Montréal (Québec) H2Y 2X8  
[www.trudelnjohnston.com](http://www.trudelnjohnston.com)  
[info@trudelnjohnston.com](mailto:info@trudelnjohnston.com)  
(514) 871-0702

**Procureurs de la demanderesse**



**MédIME**  
Institut de médecine esthétique



Pour une approche  
NATURELLE à  
la fois CORRECTIVE  
et PRÉVENTIVE

À DÉCOUVRIR  
CET AUTOMNE!

NOUVEAU

TRAITEMENT DE  
RAFFERMISSEMENT  
ET DES RIDES

Plus de 20 technologies  
laser pour le visage et  
le corps offertes par  
une équipe médicale  
d'expérience.

## TRAITEMENT PAR INJECTION

»» RAJEUNISSEMENT  
»» CORRECTION DES CERNES  
»» DÉFINITION DES LÈVRES

## TRAITEMENT LASER

»» TRAITEMENT DE LA CELLULITE  
»» RÉDUCTION DES BOURRELETS  
»» TACHES PIGMENTAIRES  
»» CORRECTION DES CICATRICES  
D'ACNÉ ET VERGETURES  
»» RAFFERMISSEMENT CUTANÉ  
»» ROSACÉE ET COUPEROSE

**D<sup>r</sup> JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY**  
MD, CM, FRCPC, dermatologue  
directeur médical Clinique MédIME, Montréal



LE SANCTUAIRE DU MONT-ROYAL, 6100 DU BOISÉ,  
BUREAU 114, MONTRÉAL, H3S 2W1, 514 739-7444  
[WWW.MEDIME.COM](http://WWW.MEDIME.COM)



PHOTO LA PRESSE

Une des armes abandonnées par les agresseurs, lors de la tuerie survenue dans la boutique Flawnego, le 18 mars 2010.

## « Ils ont tiré les gens dans le magasin »

— Ducarme Joseph, au 911, lors de la fusillade qui a fait deux morts et deux blessés dans la boutique Flawnego, en mars 2010

CHRISTIANE DESJARDINS

« Oui, il y a eu une fusillade au 240 Saint-Jacques. Il y a des gens, deux personnes qui sont rentrées, qui sont masquées, [elles] ont tiré sur les gens dans le magasin... », dit une voix d'homme à la préposée du 911, un peu avant 13h45, le 18 mars 2010.

Étant donnée la teneur du propos, la voix semble d'abord étonnamment calme. Mais cette voix, celle de Ducarme Joseph, ne le restera pas longtemps. La nervosité de celui-ci ira croissant jusqu'à ce qu'il ne réponde plus aux questions de la préposée et que cette dernière laisse échapper un « fuck » de dépit.

C'est ce qui ressort de l'appel au 911 qui a été présenté hier au jury chargé de juger les trois individus accusés d'être les auteurs de cette fusillade qui a fait deux morts et deux blessés graves à la boutique Flawnego, le 18 mars 2010.

La fusillade est survenue en plein jour dans cette boutique située sur une rue achalandée du Vieux-Montréal. L'endroit était en rénovation au moment du drame.

Dans cette affaire, Carey Isacc Régis, 44 ans, Dyle Gabriel, 29 ans, et Terrel Lloyd Smith, 30 ans, sont accusés de deux meurtres prémédités et de deux tentatives de meurtre. Leur procès s'est ouvert le 24 septembre, à Montréal. Jusqu'ici, ce sont des policiers qui ont témoigné.

### Sujet d'intérêt

Même'il ne s'est pas nommé au téléphone, c'est manifestement Ducarme Joseph qui, le premier, a appelé le 911 ce jour-là. M. Joseph était dehors, en face du Flawnego, et tenait un cellulaire dans sa main droite lorsque les policiers sont arrivés. Il était agité. Ils l'ont reconnu, car il était un « sujet d'intérêt pour le poste 21 », a expliqué le sergent Giuseppe D'Ignazio, cette semaine. « Il avait l'air paniqué, apeuré et désespéré », a précisé M. D'Ignazio.

M. Joseph, qui est considéré par la police comme un « acteur important du crime organisé à Montréal », a indiqué aux policiers qu'il n'avait rien « à voir là-dedans », et il ne voulait pas rester sur place. Il leur a dit qu'il serait au 242, rue Saint-Jacques.

### Carnage

Selon le récit des policiers qui ont pénétré dans la boutique ce jour-là, c'est une scène de carnage qui les attendait.

Une soixantaine de coups de feu avaient été tirés en quelques secondes. Ils ont parlé de l'odeur de poudre, de sang et de chair brûlée qui régnait, de la position des corps des victimes, des armes abandonnées sur place, des trous de balle en différents endroits, notamment dans une porte d'une petite salle de bains où se serait réfugiée une des victimes, Frédéric Louis.

Ce dernier a été blessé, mais a survécu. Il en est de même pour Alain Gagnon, un électricien qui faisait des travaux dans la boutique, qui a lui aussi été blessé très gravement. En revanche, Peter Christopoulos, garde du corps de Ducarme Joseph, et Jean Gaston, son oncle, sont morts.

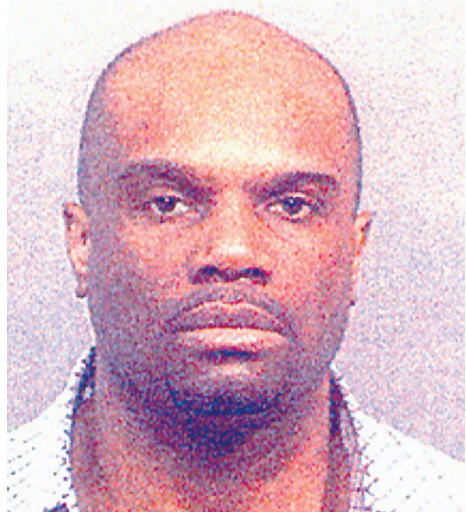


PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Ducarme Joseph a survécu à la fusillade dans la boutique Flawnego.

Dans leur fuite, les agresseurs se seraient débarrassés de leur déguisement, notamment des perruques et des vêtements, qui ont été récupérés par la police. Ces objets servent aujourd'hui de pièces à conviction.

La Couronne, représentée par M<sup>e</sup> Véronique Beauchamp et M<sup>e</sup> Louis Bouthillier, a déposé en preuve 519 photos de la scène de crime.

Le procès présidé par la juge Carol Cohen fait relâche la semaine prochaine, mais reprendra la semaine suivante.

### EN BREF

#### 911

Le jury chargé de juger les trois hommes accusés d'être les auteurs de la tuerie du Flawnego a pu entendre cette semaine l'appel au secours fait au 911 par Ducarme Joseph, l'après-midi du 18 mars 2010.

#### 60

Une soixantaine de coups de feu venaient d'être tirés dans la boutique qui était en rénovation. M. Joseph s'en est tiré indemne, tandis que deux hommes sont morts et que deux autres ont été très gravement blessés.

#### 519

La Couronne a déposé en preuve 519 photos de la scène de crime.

### Les accusés

- > Terrel Lloyd Smith, 30 ans, serait un des tireurs.
- > Kyle Gabriel, 29 ans, serait un des tireurs.
- > Isaac Régis, 43 ans, aurait conduit le véhicule des fuyards.

### Les victimes

- > Peter Christopoulos et Jean Gaston sont morts.
- > Frédéric Louis et l'électricien Alain Gagnon ont été gravement blessés.

5 au 9 octobre 2013

## IMPRESSIONS NUMÉRIQUES

Ne ratez pas votre DERNIÈRE CHANCE

**9¢\***  
Photo 4x6



IMPRIMEZ EN 5X7 pour seulement **4¢** de plus la photo

\*60 fichiers différents et plus. Excluant les impressions instantanées au kiosque d'impression numérique.

## LIVRE PHOTO PERSONNALISÉ

À partir de **29,99\$\***  
~~39,99\$~~



Format vertical 8,5 x 11 pouces

Format horizontal 11 x 8,5 pouces

\*Certaines restrictions s'appliquent. Prix pour un livre de 24 pages. Pages supplémentaires à 1,10\$ chacune.

Obtenez **20%** de rabais sur le prix régulier des:



CASSE-TÊTE PERSONNALISÉ **15,99\$**  
~~19,99\$~~

COQUILLES PROTECTRICES À partir de **19,99\$**  
~~24,99\$~~

**NOUVEAU!** Imprimez vos photos à partir de vos appareils mobiles!



## ACTUALITÉS

## À quel sein se vouer?



**STÉPHANE  
LAPORTE**

COLLABORATION SPÉCIALE  
CHRONIQUE

Mardi dernier, à l'Assemblée nationale, durant la période des questions, deux femmes ont enlevé leur chandail et se sont mises à crier: «Crucifix, décâlisse!» Probablement pour se souvenir de leur texte, il était écrit sur leur haut du corps, comme dirait Michel Bergeron. Des constables se sont précipités vers elles pour les maîtriser. C'est alors qu'une troisième femme a fait le même manège. Les cris ont retenti durant une vingtaine de secondes, avant qu'on les expulse du Salon bleu. À l'extérieur du salon, les agents ont tenté de leur enfiler un veston. Un voile n'aurait pas été politiquement correct.

Ces manifestantes font partie du groupe contestataire féministe d'origine ukrainienne appelé Femen. Ce mouvement est reconnu pour organiser des actions, les seins nus, pour défendre les droits des femmes et s'opposer à la prostitution et aux religions brimant les femmes.

La cellule québécoise des Femen en avait contre le crucifix qui orne les murs de l'Assemblée nationale.

Ses membres trouvent que l'objet date de la grande noirceur et qu'il est un souvenir douloureux, spécialement pour les femmes. À chacun sa vision du symbole religieux. Madonna, elle, trouve le crucifix sexy, car il y a un homme nu dessus. D'ailleurs, mardi, la seule personne qui

*Mardi, la seule personne qui était vêtue comme les Femen à l'Assemblée nationale était, justement, le petit Jésus sur sa croix. Jésus serait-il le un manifestant d'avant-garde?*

était vêtue comme les Femen à l'Assemblée nationale était, justement, le petit Jésus sur sa croix. Jésus serait-il le un manifestant d'avant-garde? Vite, appelons *Second regard*.

De notre côté ce matin, nous nous en tiendrons à une réflexion simple sur l'effet des seins. Les Femen ont-elles vraiment besoin de les montrer pour se faire entendre?

Il semble que oui. Imaginons qu'une femme se serait levée au balcon de

l'Assemblée et aurait dit: Je suis contre le crucifix. En aurait-on parlé aux nouvelles? Sûrement pas.

Imaginons qu'une femme se serait levée au balcon et aurait crié: JE SUIS CONTRE LE CRUCIFIX! Le cri est une bonne façon d'attirer l'attention. On en aurait peut-être parlé rapidement.

Imaginons qu'une femme se serait levée au balcon et aurait crié: CRUCIFIX, DÉCÂLISSE! La formule choque. On en aurait sûrement parlé dans les médias. Un petit peu. Avec photo? Pas certain.

Ce dont les Femen s'assurent en se dénudant, c'est

ne sont pas les manifestantes dénudées, ce sont les agents de sécurité tentant de les maîtriser. Lâchez-les! Personne n'est en danger. Leurs seins ne vont pas exploser. Soyez des gentlemen. Attendez qu'elles aient fini. Regardez ailleurs. Allez prendre un café. Surtout, ne leur sautez pas dessus! C'est un manque de galanterie. Ça donne une photo scabreuse. Il y a quelque chose de malsain, de presque sado-maso, à voir un homme habillé en policier faisant une clé de bras à une femme déshabillée. En les arrêtant, on donne une image confirmant ce qu'elles avancent: la soumission des fem-

me Salon bleu s'appelle ainsi, dans le sens de *Bleu nuit*.

Je ne comprends pas qu'en 2013, on puisse être encore choqué par ce que les gens font avec leurs corps. Que les Femen montrent leurs seins pour faire parler d'elles ou que Miley Cyrus agite son derrière pour vendre des albums, c'est de leurs affaires. Vous aimez? Tant mieux pour vous. Vous n'aimez pas? Changez de poste.

Ce qui est scandaleux, c'est quelqu'un qui blesse le corps d'un autre, pas quelqu'un qui exhibe le sien. Un nez aussi, c'est fait en peau et ça ne dérange personne. La peau des fesses ou des seins, c'est la même peau. Ça ne devrait pas vous étonner, vous en avez vous aussi.

Tant que les Femen créeront l'émoi en se montrant *topless*, elles auront raison. Il y a quelque chose qui cloche dans la perception de la femme. Au fond, la religion qu'elles dénoncent, c'est une religion universelle: la religion de la culpabilité. Des gens mal dans leur peau imposent de faux interdits pour que tout le monde le soit aussi. Ce qu'il faudrait écrire sur nous, c'est: HAINE, DÉCÂLISSE!

Parce qu'entre vous et moi, le crucifix dans tout ça, je crois qu'il s'en...



Pour joindre notre chroniqueur: [stephane@stephanelaporte.com](mailto:stephane@stephanelaporte.com)

**La meilleure décision que je n'ai jamais prise!**

**Lisandra de Montréal a économisé 12 000 \$**

**Vendre sa propriété sans commission, c'est plus simple que jamais grâce à DuProprio!**

**Nos services comprennent:**

- ▶ **Une visibilité exceptionnelle** : un gage de succès!
- ▶ **Le support d'une équipe professionnelle** 7 jours sur 7
- ▶ **Un service qui a fait ses preuves** : 130 000 propriétés vendues à travers le Canada
- ▶ **Aucune commission à payer**: des milliers de dollars de plus dans vos poches!

**Des questions?**

**1 866 387-7677**

[DuProprio.com](http://DuProprio.com)



**99%**  
de nos clients nous recommandent

Sondage par CAA-Québec

**duProprio**

La façon de faire en immobilier.



[duproprio.com/acheter/mobile](http://duproprio.com/acheter/mobile)

Comparativement à une commission moyenne de 5% sur le prix de vente, arrondi au millier inférieur.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Le milliardaire Tom Steyer

Projet **Keystone**

**Un riche américain fustige Harper**

LA PRESSE CANADIENNE

Un farouche opposant au projet d'oléoduc Keystone a écrit au premier ministre Stephen Harper pour l'interroger sur les liens possibles entre la férocité de la campagne canadienne pour le projet et la paralysie partielle du gouvernement américain.

Tom Steyer, milliardaire américain qui a largement contribué aux campagnes de financement du Parti démocrate, y fustige le premier ministre canadien, qui a récemment affirmé qu'il n'accepterait pas une réponse négative du président Barack Obama au projet de la pétrolière TransCanada.

« Votre gouvernement, vos lobbyistes et/ou les représentants de TransCanada ont-ils communiqué avec les républicains de la Chambre des représentants pour inclure le projet Keystone dans la litanie de demandes soumises au président Obama? », a écrit M. Steyer dans sa lettre envoyée hier à M. Harper.

Le résidant de San Francisco y signale également que le lancement de la campagne de publicités de TransCanada – destinée aux décideurs de Washington – coïncide avec la fermeture du gouvernement américain par les républicains, qui avaient inclus dans leur liste originale de demandes l'approbation du projet d'oléoduc par l'administration Obama.

« Cela soulève la question de savoir si le bureau [de M. Harper] travaille main dans la main avec TransCanada pour tenter de tirer profit de la situation actuelle à Washington, et ce, aux dépens des Américains. » Le cabinet du premier ministre, qui se trouve en Malaisie dans le cadre du sommet de l'APEC, n'a pas répondu aux demandes d'entrevue à ce sujet.

# Trois films québécois primés à Namur

ANDRÉ DUCHESNE

Trois films québécois, *Gabrielle*, *Alphée des étoiles* et *Vic + Flo ont vu un ours*, ont remporté des prix dans le cadre du 28<sup>e</sup> Festival du film francophone de Namur, en Belgique.

Œuvre de Louise Archambault qu'on peut voir actuellement sur nos écrans au Québec, *Gabrielle* a remporté le Prix du public du meilleur long métrage. C'est la troisième fois que *Gabrielle* remporte ce prix très estimé. Le long métrage produit chez micro\_scope avait obtenu la même faveur du public la semaine dernière à Dieppe et en août dernier à Locarno où il avait été présenté en première mondiale.

Toujours à Namur, les comédiens Gabrielle Marion-Rivard et Alexandre Landry, qui défendent les rôles principaux dans *Gabrielle*, ont obtenu une mention spéciale du jury dans les catégories meilleur comédien et meilleure comédienne.

Pour son rôle de Martin, Alexandre Landry avait déjà décroché le prix de la meilleure interprétation masculine au festival d'Angoulême en août



*Gabrielle*, de Louise Archambault, a été couronné par le public. *Alphée des étoiles*, d'Hugo Latulippe, été sacré meilleur documentaire, tandis que *Vic + Flo a vu un ours*, de Denis Côté, a été récompensé pour son scénario.

comédien pour son rôle dans le film *Gare du Nord* de Claire Simon. Cette production

Le cinéaste québécois Denis Côté obtient quant à lui le Bayard d'or du meilleur scénario pour son film *Vic + Flo ont vu un ours*. Mettant en vedette Pierrette Robitaille, Romane Bohringer et Marc-André Grondin, le long métrage avait été lancé à Berlin en février dernier où il avait remporté le prix Alfred-Bauer soulignant une œuvre qui contribue à «élargir les horizons de l'art cinématographique».

Enfin, le public namurois a décerné le prix du meilleur documentaire à *Alphée des étoiles* d'Hugo Latulippe. Sorti en



PHOTOS FOURNIES PAR LES FILMS SÉVILLE, L'ONF ET FUN FILM

## Dernier hommage à Michel Brault

LA PRESSE CANADIENNE

BELCEIL — La première ministre Pauline Marois, l'ex-premier ministre Jacques Parizeau ainsi que d'autres personnalités ont assisté aux funérailles du cinéaste québécois Michel Brault.

La cérémonie a été célébrée en fin d'après-midi, hier, en l'église Saint-Mathieu de Belœil, en Montérégie.

M<sup>me</sup> Marois a dit vouloir rendre hommage «à un homme remarquable et très talentueux, qui a laissé une œuvre assez

**La première ministre Pauline Marois a assisté aux funérailles du pionnier du cinéma-vérité hier.**

exceptionnelle» aux Québécois, faisant notamment référence à son film *Les ordres* dans lequel il abordait les événements de la Crise d'octobre de 1970.

Une opinion partagée par Jacques Parizeau, qui a affirmé avant la cérémonie que le Parti québécois et lui-même devaient beaucoup au cinéaste, mort le 21 septembre à l'âge de 85 ans.

Seul réalisateur québécois à avoir obtenu le prix de la mise en scène au Festival de Cannes, Michel Brault a succombé à une crise cardiaque alors qu'il se rendait à Toronto pour recevoir un prix d'excellence pour l'ensemble de ses réalisations de la part des organisateurs de Film North.

Au Québec, le cinéaste a été récompensé à diverses reprises pour l'ensemble de son travail.

*Gabrielle*, *Vic + Flo ont vu un ours* et *Alphée des étoiles* sont tous repartis du festival belge avec des lauriers.

dernier et celui du meilleur espoir de cinéma au festival de Dieppe, en France.

À noter que c'est l'acteur français Reda Kateb qui a remporté le prix du meilleur

Québec-France dans laquelle joue également Monia Chokri sera présentée dans le cadre du Festival du nouveau cinéma qui commence mercredi à Montréal.

À l'achat d'un lave-vaisselle Bosch admissible, obtenez une remise instantanée pouvant atteindre

**400 \$\*\***



\* Les lave-vaisselle Bosch fonctionnent presque silencieusement. Ils nettoient votre plus belle vaisselle, vos verres de cristal et vos casseroles très sales sans bruit, ni plainte. De conception allemande, son économie d'énergie et d'eau n'a d'égal que son silence.



**Capacité. Flexibilité. Éclat.**  
**L'ingénierie allemande vous en donne plus.**



**BOSCH**

Des technologies pour la vie

VOTRE NOUVEAU LAVE-VAISSELLE POURRAIT VOUS VALOIR UNE PLACE AU SOLEIL.

Faites l'évaluation de votre nouveau lave-vaisselle de Bosch à [www.bosch-home.ca](http://www.bosch-home.ca) pour courir la chance



DE GAGNER UN VOYAGE POUR DEUX AU PALLADIUM GRAND RESORT & SPA EN JAMAÏQUE\* OFFERT PAR DELTA VACATIONS

\*Applicable au modèle SHX9PT75UC seulement.

\*\*Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre de Bosch. Offre en vigueur seulement chez les détaillants autorisés participants. S'adresser au détaillant pour en savoir plus. Offre uniquement valable au moment de l'achat. Chez certains détaillants, le prix indiqué tient déjà compte de la remise. **Offre en vigueur du 1<sup>er</sup> septembre au 28 novembre 2013.**

\*Inclut le vol aller-retour et un séjour de 4 nuits à l'hôtel Grand Palladium Jamaica Resort and Spa. Valeur au détail totale approximative de 3400 \$ US. Période du concours : **1<sup>er</sup> juillet 2013 au 31 janvier 2014.** Pour obtenir des détails complets et pour participer au concours, lisez la carte-annonce dans l'emballage du nouveau lave-vaisselle ou visitez [www.bosch-home.ca/fr/lavevaisselle-évaluations-concours.html](http://www.bosch-home.ca/fr/lavevaisselle-évaluations-concours.html). BCAN069-24-107667-9

Pour obtenir plus de détails et la liste complète des détaillants, adressez-vous à un représentant Bosch ou visitez le [www.bosch-home.ca](http://www.bosch-home.ca).

**Corbeil Électroménagers**  
30 succursales

**Germain Larivière**  
Brossard · Laval · St-Hyacinthe

**JC Perreault**  
Joliette · Kirkland · Saint-Hubert ·  
St-Roch-de-l'Achigan · Laval

**Maison Éthier**  
Saint-Basile-le-Grand ·  
Saint-Jean-sur-Richelieu



## MONDE

Entrevue avec Matthew VanDyke

## Le rebelle américain

Appuyer la cause des rebelles en Libye et en Syrie est une chose. Acheter un billet d'avion pour aller se battre à leurs côtés en est une autre. C'est ce qu'a fait l'Américain Matthew VanDyke. « Je l'ai fait pour aider mes amis », explique-t-il en entrevue avec *La Presse*.

NICOLAS BÉRUBÉ

Matthew VanDyke est une rareté: un civil américain de 34 ans qui a pris les armes pour faire tomber un tyran.

Son aventure a commencé par un voyage. Après avoir terminé sa maîtrise en études de sécurité à l'Université du Maryland, VanDyke a décidé, en 2007, d'entreprendre un voyage de trois ans en moto dans le nord de l'Afrique, jusqu'en Afghanistan, où il s'est fait battre par les villageois convaincus qu'il était taliban en raison de sa barbe et de sa moto de fabrication soviétique.

Rentré aux États-Unis, l'Américain originaire de Baltimore a reçu des nouvelles d'amis rencontrés en Libye, et a décidé d'aller se battre à leurs côtés. Il a passé près de six mois dans les prisons du régime de Kadhafi, où il a été placé en détention solitaire.

Libéré par d'autres détenus, il s'est joint aux insurgés, pour ensuite se rendre en Syrie. Il y a tourné un court film, *Not Anymore: A Story About Revolution*, lancé récemment. *La Presse* l'a joint au téléphone à New York.

**Q** Votre parcours donne le tournis... C'est difficile d'imaginer qu'un civil nord-américain puisse décider d'aller risquer sa vie dans un pays lointain, dans un conflit qui ne le touche pas.

**R** Je ne suis pas allé en Libye avec l'intention de prendre les armes. Durant mon voyage, quelques années plus tôt, je m'étais fait des amis en Libye, des gens qui sont plus importants pour moi que bien des amis aux États-Unis. De retour chez moi, je me suis mis à recevoir des messages de mes amis libyens, qui manifestaient pour faire tomber Kadhafi. J'ai décidé d'y aller.

Sur place, j'ai été surpris de voir que mes amis hippies étaient devenus des rebelles armés.

Ces gens n'étaient pas entraînés. Je leur ai demandé de quoi ils avaient besoin, et ils m'ont dit qu'ils manquaient de combattants. J'avais déjà tiré avec un AK-47, et j'étais allé quelques fois dans un champ de tir. J'ai réalisé que j'avais plus d'expérience qu'eux! Ça a commencé comme ça.

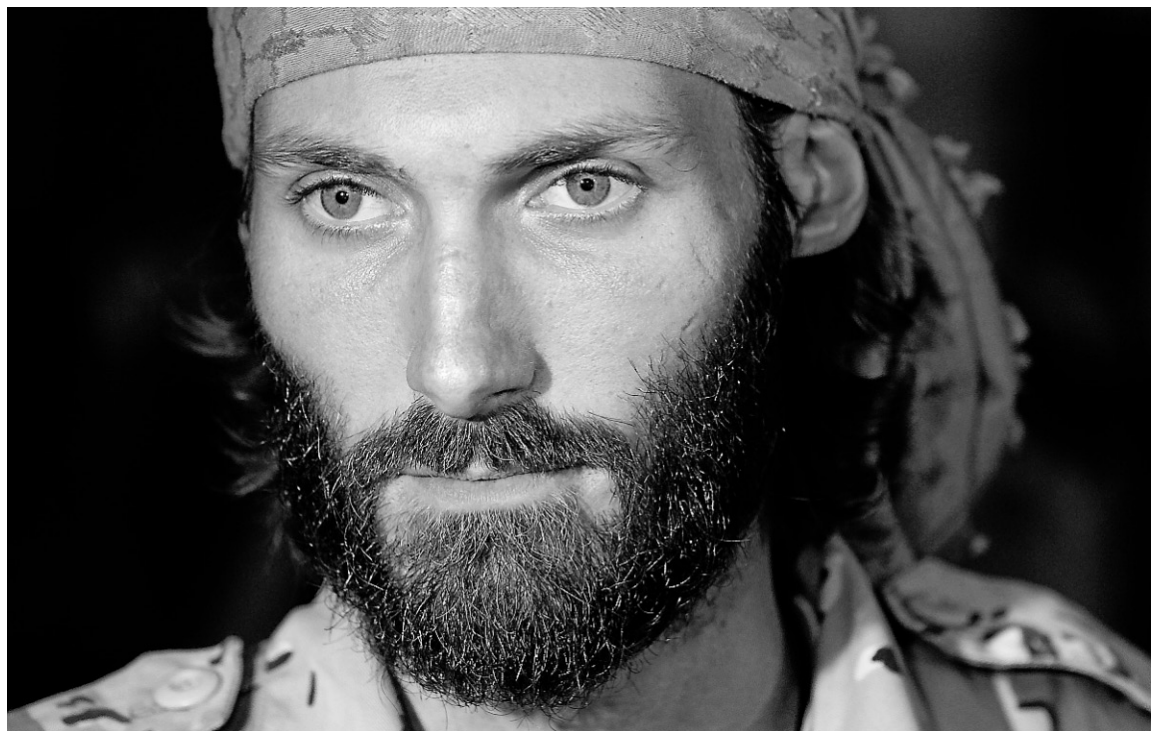


PHOTO PATRICK SEMANSKY, ASSOCIATED PRESS

Matthew VanDyke s'est joint à la rébellion libyenne d'abord pour aider ses amis, dit-il.

**Q** Comment s'est déroulée votre expérience de combat?

**R** C'était terrifiant. Ce qui fait peur, c'est le côté aléatoire de la guerre. Pourquoi ce type à 4 m de nous reçoit une balle et meurt, et pas nous? Il n'y a pas de réponse. Il y a aussi de beaux moments. Bien des gens qui ont combattu en Libye ont dit que c'était le « plus beau moment de leur vie ». L'esprit de camaraderie est difficile à expliquer.

**Q** Vous avez été fait prisonnier par les troupes de Kadhafi, et avez été détenu pendant six mois.

**R** C'était la pire expérience de ma vie. Je ne savais pas s'ils allaient me garder pendant 10 jours ou 10 ans, ou s'ils allaient me tuer ou non. Ils ne me disaient rien. J'entendais jour et nuit les gens se faire torturer dans les autres cellules. Ils exécutaient des gens et balançaient leur corps dans un fossé. Je suis sorti de prison grâce à d'autres détenus, et j'ai rejoint les rebelles. À ce moment-là, l'OTAN menait des bombardements quotidiens. Ça a permis aux rebelles d'avancer, et de renverser le régime.

**Q** Comment êtes-vous passé du conflit libyen au conflit syrien?

**R** En Libye, nous parlions souvent d'aider la Syrie, d'exporter la révolution... Quand je suis arrivé en Syrie, j'ai réalisé que l'opposition manquait d'armes. Et aussi que l'opinion publique mondiale ne se souciait pas de ces personnes. J'ai décidé de ne pas me battre, mais de prendre la caméra et de filmer ce que je voyais. C'était d'une violence extrême. Le premier jour, j'ai vu un bébé sans tête. Les gens l'ont quand même amené à l'hôpital, par réflexe. C'était horrible. J'avais un pistolet 9 mm sur moi pour me défendre, mais je n'ai pas eu à l'utiliser.

**Q** Vous avez été accusé de porter à la fois la casquette de journaliste et celle de combattant...

**R** Je ne suis pas un journaliste. C'est la presse qui m'a décrit ainsi. Un journaliste se doit d'être impartial. Moi, je prends position. C'est différent.

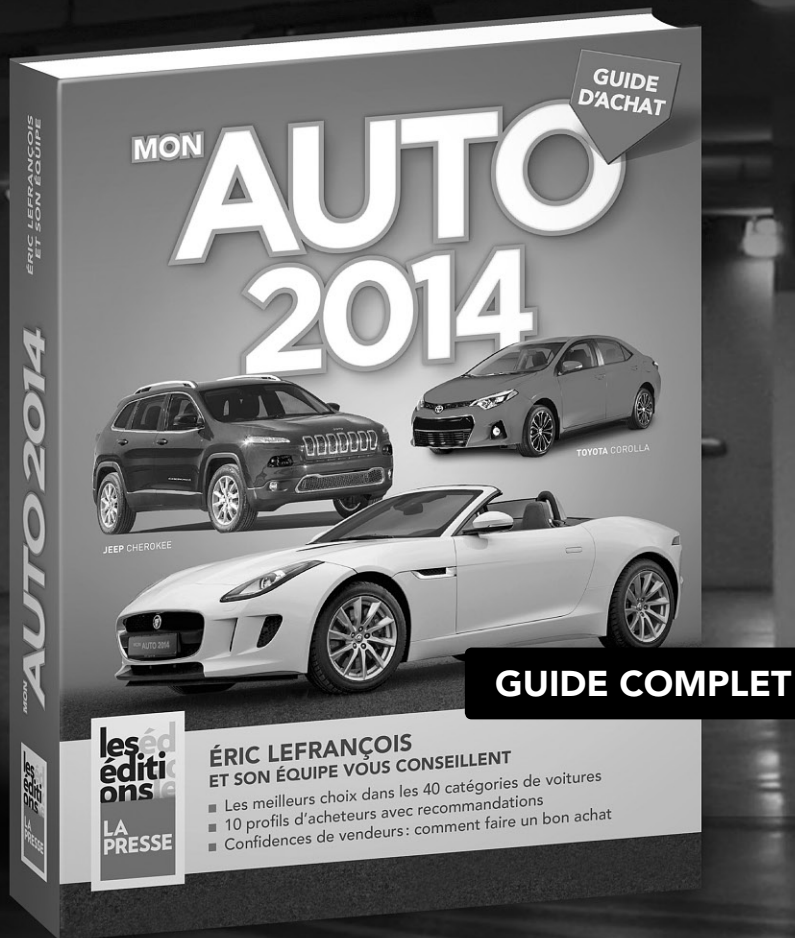
**Q** Dans votre film, on entend les rebelles syriens être cyniques envers l'Occident. Ont-ils l'impression que le monde les a laissés tomber?

**R** Les combattants avaient l'exemple de la Libye en tête. Ils croyaient que l'Ouest allait les aider. Ils réalisent aujourd'hui que cette aide n'arrivera pas. Ça les rend cyniques, oui. La révolution syrienne n'était pas planifiée. C'est arrivé de façon spontanée, en réponse à la barbarie du régime d'Assad. C'est une lutte bien plus difficile qu'ils ne le pensaient. Bien des rebelles m'ont demandé: « Crois-tu que nous avons fait le bon choix? » Aujourd'hui, la destruction est telle qu'ils ne peuvent plus reculer.

**Q** Comptez-vous retourner en Syrie?

**R** La dernière fois, le régime Assad a diffusé ma photo à la télé d'État, en disant que j'étais un terroriste libyen. J'aimerais y retourner, mais je vais rester aux États-Unis encore un peu.

## POUR TOUT SAVOIR ET FAIRE LE MEILLEUR CHOIX



« [...] plusieurs nouveautés cette année dans le but d'en faire un livre plus que jamais centré sur les besoins des consommateurs. »

— Gaby Drolet, CQ MAGAZINE

« C'est colossal, très imagé, plusieurs pages pour certains modèles communs. »

« Du véhicule de luxe à la Hyundai Accent. »

— Mathieu Beaumont, *Que l'estrie se lève*, 107,7 FM ESTRIE.

« Ça fait même un tour des véhicules d'occasion. »

— Stéphane Beaulac, ROUGE FM 94,7

**ÉRIC LEFRANÇOIS**  
ET SON ÉQUIPE  
VOUS CONSEILLENT

Offert en librairie ou sur  
editionslapresse.ca

Aussi en format PDF et E-pub

les éditions  
LA PRESSE

## L'ÉPOPÉE DE MATTHEW VANDYKE

- > **2007-2010**: voyage à moto en Afrique du Nord, jusqu'en Afghanistan.
- > **Février 2011**: VanDyke s'envole pour la Libye, où il prend les armes pour renverser Kadhafi.
- > **Mars 2011**: il est fait prisonnier par les forces de Kadhafi et passe 165 jours en prison.
- > **2012**: séjour avec les rebelles syriens, où il filme les images de *Not Anymore: A Story About Revolution*.

LOTO  
QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2013-10-04

Québec  
MAX

03 08 29 32 38 41 45 COMPL. (C) 30

SÉLECTIONS GAGNANTES DES LOTS ADDITIONNELS  
7 X 1 MILLION \$ (PARTAGEABLE)

03	26	30	38	41	48	49	06	15	19	21	30	40	42
07	10	30	33	37	42	47	10	13	30	39	41	43	49
01	03	04	12	23	27	38	01	22	27	29	34	45	49
01	02	29	33	37	39	44	(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)						

LOTO  
MAX

12 16 19 20 28 34 42 COMPL. (C) 09

LaMini

759435

LaMini Lots Bonis

50 lots de 1 000 \$  
(non décomposables)

116A630	274A913	361A766	560A829	674A984	843A277	665A986	816A626
148A840	289A502	370A775	569A918	684A229	877A918		
154A312	302A128	400A892	583A801	686A769	880A369		
220A805	312A540	430A076	603A759	719A535	906A671		
227A838	332A212	442A968	620A326	719A688	936A288		
260A438	346A176	467A434	625A567	731A136	943A850		
268A015	349A170	522A005	651A373	742A969	946A930		
272A358	355A347	530A452	654A587	769A001	985A755		

Ebanco

09 10 11 13 14 18 19 23 25 27  
29 31 34 35 36 38 42 49 50 55

Extra

5393252

Power

Sprinto

Lotto-D

Quintess

Triplex

Astro

Tous les résultats chez votre détaillant ou à [lotoquebec.com](http://lotoquebec.com)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## LE TOUR DU GLOBE



PHOTO REUTERS

### Allemagne Tractations gouvernementales

La chancelière Angela Merkel a conclu hier de premières discussions avec ses rivaux sociaux-démocrates sur la possibilité de former un gouvernement commun avec la promesse de se revoir le 14 octobre. Les conservateurs de M<sup>me</sup> Merkel doivent se réunir avec les verts jeudi pour des discussions exploratoires du même type. Malgré le triomphe personnel d'Angela Merkel aux législatives du 22 septembre, son parti doit trouver un allié pour former une majorité. — Agence France-Press



PHOTO AP

### États-Unis Nétanyahou sous le feu de critiques

Le discours sans concession du premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou sur l'Iran a fait mouche en Israël, mais échaudé les États-Unis, lui attirant un feu nourri de la part d'influents commentateurs, notamment dans le *Washington Post* et le *New York Times*. Le secrétaire d'État John Kerry a pour sa part assuré que l'Iran serait « jugé non pas sur des mots, mais sur des actes », ajoutant que de ne pas explorer toutes les solutions de rechange à l'option militaire serait « une faute professionnelle diplomatique de la pire espèce ». — Agence France-Press

### Égypte Sanglantes manifs

Quatre personnes ont été tuées hier dans des heurts qui ont marqué des manifestations de milliers d'islamistes au Caire, où la police a tiré des coups de semonce pour empêcher la foule de s'approcher de l'emblématique place Tahrir. Les affrontements entre, d'une part, des partisans de Mohamed Morsi et, d'autre part, des opposants à l'ancien président islamiste ou des membres des forces de l'ordre ont également fait 40 blessés au Caire et ailleurs dans le pays. — Agence France-Press



PHOTO AP

### Viêt Nam Mort d'un héros

Le général Vo Nguyen Giap, héros militaire de l'indépendance vietnamienne et artisan de la débâcle française à Dien Bien Phu, est mort hier à l'âge de 102 ans. Dernier dirigeant historique du Viêt Nam communiste encore en vie, Diap était une des figures les plus adorées de la population après le fondateur du Parti communiste du Viêt Nam, Hô Chi Minh. Considéré comme l'un des plus importants stratèges militaires de l'histoire, il avait réussi à défaire aussi bien les Français que les Américains. — Agence France-Press

## Crise budgétaire Boehner s'impatiente

Le ton est de nouveau monté hier à Washington, où le président républicain de la Chambre des représentants s'est emporté contre la Maison-Blanche, concernant l'absence du moindre progrès au quatrième jour de la paralysie de l'État fédéral. « Ce n'est pas un jeu ! », a lancé John Boehner lors d'une conférence de presse, réagissant à une citation d'un responsable de l'administration du président Barack Obama qui, sous couvert de l'anonymat, a affirmé au *Wall Street Journal*: « Nous [l'exécutif démocrate] sommes en train de gagner » la bataille de cette crise budgétaire. « Les Américains ne veulent pas de paralysie de leur État fédéral, et moi non plus. Tout ce que nous demandons est de nous asseoir, d'avoir une discussion », a tonné M. Boehner. « Je serais heureux de négocier avec les républicains et M. Boehner, mais pas sous la menace », a rétorqué M. Obama. — Agence France-Press



PHOTO REUTERS

## LE SAMEDI 5 OCTOBRE SEULEMENT!

# 20X

## PLUS DE POINTS PHARMAPRIX OPTIMUM<sup>MD</sup>

À L'ACHAT DE PRESQUE TOUS PRODUITS EN MAGASIN D'UNE VALEUR DE 50 \$ OU PLUS<sup>†</sup>.

GRATUIT? C'est génial!



### DE PLUS SOLDE 1 JOUR Aubaines de SAMEDI SEULEMENT - Le 5 octobre

<p><b>188</b></p> <p><b>COCA-COLA ou PEPSI</b> Boissons gazeuses sélectionnées (6 x 710 mL) Limite de 4, 2,99 \$ par article supplémentaire 2,99 \$ le reste de la semaine + Consigne</p>	<p><b>149</b></p> <p><b>LAY'S Croustilles (180 g)</b> Produits sélectionnés Limite de 4, 2,99 \$ par article supplémentaire 2,99 \$ le reste de la semaine</p>	<p><b>399</b></p> <p><b>BIO-LIFE (12 rouleaux) ou LIFE BRAND (9 rouleaux - 12 rouleaux) Papier hygiénique</b> Produits sélectionnés Limite de 4, 4,99 \$ par article supplémentaire 4,99 \$ le reste de la semaine</p>	<p><b>199</b></p> <p><b>LIFE BRAND</b> Essuie-tout (8 rouleaux) Limite de 4, 2,99 \$ par article supplémentaire 2,99 \$ le reste de la semaine</p>	<p><b>499</b></p> <p><b>BOUNCE Feuilles (120), TIDE détergent à lessive (1,47 L) ou DOWNY assouplissant textile (1,23 L - 1,53 L)</b> Produits sélectionnés Limite de 4, 6,99 \$ par article supplémentaire 6,99 \$ le reste de la semaine</p>
<p><b>299</b></p> <p><b>LIFE BRAND</b> Papiers-mouchoirs en boîte (6) Limite de 4, 3,49 \$ par article supplémentaire 3,49 \$ le reste de la semaine Jusqu'à épuisement des stocks. Pas de bons d'achat différé</p>	<p><b>299</b></p> <p><b>KRAFT</b> Beurre d'arachide (500 g - 1 kg) Produits sélectionnés Limite de 4, 3,99 \$ par article supplémentaire 3,99 \$ le reste de la semaine</p>	<p><b>177</b></p> <p><b>CHRISTIE</b> Biscuits ou craquelins Produits sélectionnés Limite de 4, 1,99 \$ par article supplémentaire 1,99 \$ le reste de la semaine</p>	<p><b>2088</b></p> <p><b>PAMPERS</b> Couches en boîtes format super Produits sélectionnés Limite de 4, 22,99 \$ par article supplémentaire 22,99 \$ le reste de la semaine</p>	<p><b>599</b></p> <p><b>ALWAYS</b> Maxi-serviettes (20 - 48), protège-dessous (60 - 120) ou <b>TAMPAX</b> tampons (40) Produits sélectionnés Limite de 4, 6,99 \$ par article supplémentaire 6,99 \$ le reste de la semaine</p>
<p><b>299</b></p> <p><b>Q-TIPS</b> Cotons-tiges (170 - 400), <b>VASELINE</b> gelée de pétrole (375 g) ou <b>DOVE</b> crème nettoyante pour bébé (440 mL) Produits sélectionnés Limite de 4, 3,99 \$ par article supplémentaire 3,99 \$ le reste de la semaine</p>	<p><b>30% DE RABAI*</b></p> <p><b>LIFE BRAND</b> Thermomètres sélectionnés 20 % de rabais* le reste de la semaine</p>	<p><b>40% DE RABAI*</b></p> <p><b>QUO</b> Pinceaux sélectionnés</p>	<p><b>199</b></p> <p><b>LIFE BRAND</b> Eau de source (6 x 1,5 L), eau de source naturelle (24 x 500 mL) ou aromatisée (6 x 500 mL) Produits sélectionnés Limite de 4, 2,49 \$ par article supplémentaire 2,49 \$ le reste de la semaine</p>	

Prix en vigueur le reste de la semaine - Du dimanche 6 au jeudi 10 octobre 2013. Les prix et l'offre de points prime Pharmaprix Optimum<sup>MD</sup> sont en vigueur le 5 octobre 2013, jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Nous ne vendons pas aux marchés. \*sur nos prix courants. Sont exclus tous les produits offerts ou vendus par un pharmacien dans l'exercice de sa profession, les points prime Pharmaprix Optimum<sup>MD</sup>, les points obtenus avec la carte MasterCard<sup>®</sup> Pharmaprix Optimum<sup>MD</sup> et ceux associés au Forfait bancaire Pharmaprix Optimum RBC<sup>®</sup>, les produits non admissibles aux points, les billets de loterie, les photos de passeport, les timbres, les billets et cartes de transport en commun, les billets de spectacles, les cartes-cadeaux, les cartes d'appel et les produits de cartes prépayées. L'offre s'applique aux commandes de traitement photo recueillies et payées le jour de la promotion seulement. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion ni offre de points Pharmaprix Optimum<sup>MD</sup>. Détails à la caisse. MD 911979 Alberta Ltd. © / MC Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.

**PHARMAPRIX**



## MONDE

L'Allemagne, capitale de la prostitution bon marché

## LES EFFETS PERVERS

Quand elle a légalisé le commerce du sexe, en 2001, l'Allemagne espérait améliorer les conditions de travail des prostituées et freiner le trafic d'êtres humains. Douze ans plus tard, le bilan est plus que mitigé. Et les femmes qui vendent leurs services sexuels à Berlin, Bonn ou Cologne gagnent de moins en moins cher, pour un travail de plus en plus pénible. Le modèle allemand est-il un exemple à suivre? Question d'actualité, alors que la Cour suprême du Canada doit se prononcer, d'ici au printemps, sur ce qu'on appelle le plus vieux métier du monde.

AGNÈS GRUDA  
SARREBRUCK

Au début, c'était un conte de fées qui a tourné au cauchemar. Puis, un cauchemar qui s'est transformé en conte de fées.

La protagoniste se présente sous le faux nom de Kristina. Si elle ne veut pas révéler sa véritable identité, c'est qu'elle a peur pour elle-même, mais aussi pour sa famille, là-bas, en Roumanie.

C'est dans sa petite ville roumaine que Kristina a un jour croisé un homme bien baraqué, «habillé en Hugo Boss et en Calvin Klein». Il avait 31 ans, elle, 19. Il lui a proposé le mariage, des enfants. Mais avant, un boulot à l'étranger, question de démarrer leur vie familiale du bon pied. Kristina a dit oui.

C'est dans un bordel espagnol qu'elle a compris en quoi consisterait son travail. «J'avais seulement 19 ans, j'étais une enfant.»

Deuxième arrêt, Neunkirchen, en Allemagne, où Kristina atterrit dans une maison close avec une cinquantaine d'autres Roumaines. Les clients paient 50 euros pour une séance de 20 minutes. Elle doit en satisfaire plus de 10 par jour. Mais à la fin de la journée, il lui reste à peine 15 euros. C'est son amoureux, ou *loverboy*, qui encaisse le reste.

Elle aurait aimé choisir ses clients, mais le *loverboy* veut de plus en plus d'argent. Alors, c'est le défilé d'hommes soûls, sales, furieux parce qu'ils ne parviennent pas à leurs fins et qu'ils la tiennent responsable de leur impuissance.

«Après six mois, j'étais détruite, pas seulement mon corps, mais aussi ma tête. J'étais comme un objet, comme cette tasse dans laquelle on boit.»

Le conte de fées s'est présenté sous les traits d'un jeune homme venu avec un copain qui célébrait son anniversaire au bordel de Kristina. Il est tombé amoureux. Il a convaincu la jeune femme de fuir le bordel. Et, fait rarissime, de poursuivre le *loverboy* pour exploitation sexuelle.

**Un métier comme un autre?**

En 2001, l'Allemagne a complètement légalisé la prostitution. L'interdiction qui pesait sur la promotion des services sexuels a été levée. Ce qui reste illégal, c'est l'exploitation des prostituées.

La réforme était aussi censée «normaliser» la profession. Dorénavant, imaginait-on, les prostituées signeraient des contrats de travail, paieraient



La réforme allemande était censée «normaliser» la profession: les prostituées signeraient des contrats de travail, paieraient des impôts, bénéficieraient d'une assurance médicale, et pratiqueraient leur métier en toute liberté. Mais ce scénario n'a pas eu lieu.

des impôts, bénéficieraient d'une assurance médicale, et pratiqueraient leur métier en toute liberté.

Mais comme le montre l'exemple de Kristina, ce scénario n'a pas eu lieu.

Au contraire, cette libéralisation a attiré vers l'Allemagne de plus en plus de prostituées, et de plus en plus de clients. Avec l'ouverture des frontières européennes à la Roumanie

Barbara Filipiak, de l'organisme Aldona, qui vient en aide aux prostituées de Sarrebruck, dans le sud-ouest de l'Allemagne. C'est là que nous avons rencontré Kristina, qui suit aujourd'hui une formation de vendeuse dans un magasin de chaussures.

«La réforme a été une utopie, tranche Barbara Filipiak. C'était conçu pour un groupe

prochain client. Une lumière blafarde émane des écrans où se déroulent des scènes de fellations.

Dans la Nauwieser Strasse, à 100 m de l'hôtel de ville, des prostituées sont penchées à la fenêtre, elles se font les ongles en racolant les passants.

Le site web du Geizstall, bordel du quartier Burbach, promet des «expériences érotiques et un buffet froid». Au menu: 10 filles, 24 heures sur 24, avec bière gratuite, aires de jeu et quelques chambres... «Pour 80 euros, tu peux avoir toutes les *girls* que tu veux», précise l'annonce.

Le Geizstall, c'est un bordel à tarif unique, une mode qui s'est répandue en Allemagne au milieu des années 2000. Et qui a contribué à faire baisser les prix.

Thomas est un peu le roi des bordels de Sarrebruck. Il a exploité, pendant quelque temps, un de ces clubs à tarif fixe. Mais il a déchanté: «Ce qui rapportait 250 euros autrefois n'en rapporte plus que 50 aujourd'hui.»

Les premières perdantes sont les femmes. Comme Nicole, qui a déjà servi des clients pour 3,50 euros la passe avec cette formule. Des

**«La réforme a été une utopie. L'univers de la prostitution ne fonctionne pas comme les politiciens se l'imaginent.»**

— Barbara Filipiak de l'organisme Aldona, qui vient en aide aux prostituées

et à la Bulgarie, une vague de prostituées venues de l'Est a déferlé sur le pays.

Résultat: les prix ont baissé. Les prostituées qui facturaient 50 euros l'heure n'en demandent plus que 20. Et la vaste majorité n'a ni contrat de travail ni assurance médicale.

«La réforme a été portée par des mouvements de prostituées allemandes, qui affirment que leur corps leur appartient et qu'elles sont fières de leur travail», dit

très marginal. Mais l'univers de la prostitution ne fonctionne pas comme les politiciens se l'imaginent.»

**Travailleuses autonomes?**

Sarrebruck est une ville de 160 000 habitants, avec une université, une rivière, des cafés, 1000 prostituées et une centaine de bordels.

Au Sex Kino, en plein centre-ville, les filles en sous-vêtements microscopiques attendent l'arrivée du

Le mégabordel  
«de rêve»

AGNÈS GRUDA

SARREBRUCK — À quelques centaines de mètres d'un quartier de bungalows, des hommes installent la climatisation dans ce qui deviendra bientôt le plus grand bordel du sud-ouest de l'Allemagne. Un club privé de 4500 m<sup>2</sup>, avec de 70 à 90 prostituées.

Le propriétaire des lieux, Paradis Island Entertainment, ne ménage pas les efforts pour faire bonne impression. La société promet que les femmes bénéficieront d'ateliers de préparation à la retraite, et que la population pourra visiter le bordel avant son ouverture, en décembre.

Le projet soulève des vagues. «On a assez de problèmes à

Sarrebruck, 100 bordels, c'est assez», proteste un résident dans le journal local.

Carmen Diehart, propriétaire d'un café dans le quartier du futur bordel, espère que celui-ci attirera les femmes qui se prostituent derrière son commerce. «C'est irréaliste, ces femmes ne correspondent pas à nos critères», rétorque le porte-parole de la société, Michael Beretin.

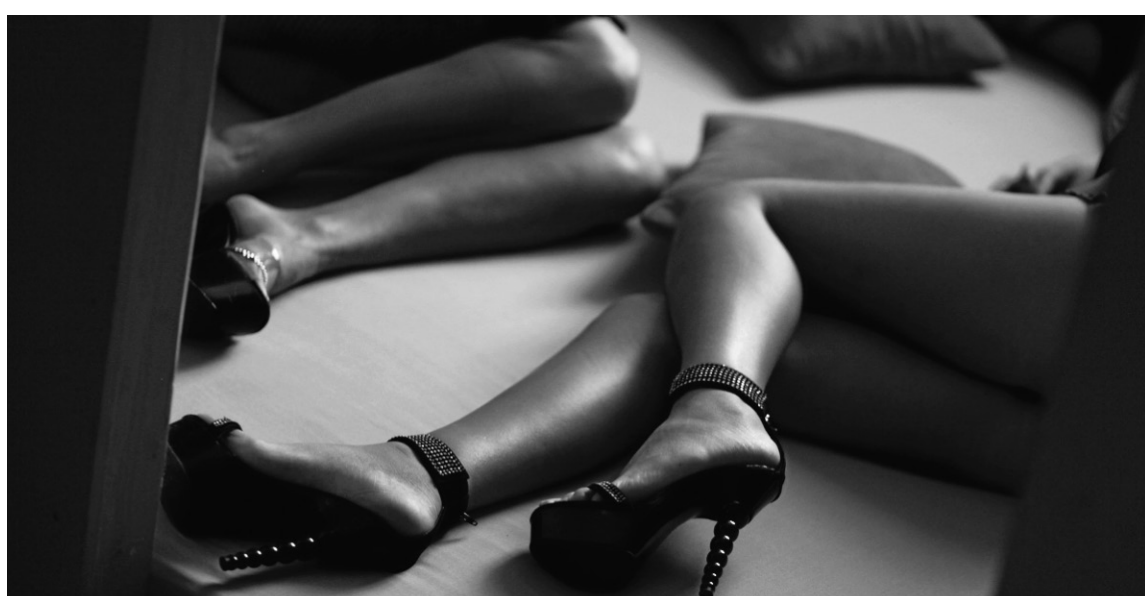
Mais ce super bordel permettra-t-il vraiment aux femmes de gagner leur vie en toute autonomie? «Impossible, tranche l'inspecteur Bernhard Busch. Toute prostitution est une forme de trafic humain. Sur 100 femmes, 98 travaillent pour quelqu'un.»

Que la prostitution soit légale ou pas.



Des prostituées attendent dans une maison close de Berlin.

# DE LA LÉGALISATION



PHOTOS REUTERS / ARCHIVES LA PRESSE

hommes stimulés au Viagra, qui voulaient en avoir pour leur argent. Elle pouvait en passer 30 en une journée.

Théoriquement, ces femmes sont des travailleuses autonomes. Mais le « modèle économique » des bordels fonctionne comme suit, selon Thomas: « Une femme fait 150 euros dans une journée, son « loyer » lui en coûte 70, le Roumain en prend 60, il en reste 20... »

On est loin de la femme autonome-maitresse-de-son-corps et de sa vie...

Ce modèle, « c'est quelque chose en quoi les gens voulaient croire, mais ça n'a pas marché », dit Cordula Meyer, journaliste à l'hebdomadaire *Spiegel*, qui a publié une grande enquête sur l'impact de la légalisation.

### Justice impuissante

Théoriquement, l'exploitation des prostituées et le trafic humain restent illégaux. Mais comment les prouver? « Les filles disent qu'elles paient pour le loyer, la nourriture », dit Bernhard Busch, inspecteur de la police criminelle de Sarrebruck.

À peine deux ou trois proxénètes sont traduits devant la justice à Sarrebruck, chaque

année. « Pourtant, il y en a des centaines. »

Fait rarissime, le *loverboy* de Kristina a fini par être condamné, à la suite du témoignage de deux de ses « ex ». Il doit sortir de prison en janvier. C'est pour ça que Kristina a peur.

### Appel à l'aide

Mais il n'y a pas que les bordels. La prostitution de rue a explosé, elle aussi, dans cette ville frontalière située à moins de deux heures de train de Paris.

La mairesse de Sarrebruck, Charlotte Britz, n'en peut plus. « Vous traversez la ville, et la première chose que vous voyez, ce sont des prostituées. C'est mauvais pour l'économie, et pour notre image. »

La prostitution rapporte des sous: un demi-million d'euros par an, selon la ville. Mais les effets négatifs dépassent ces recettes fiscales, selon M<sup>me</sup> Britz. La ville vient d'ailleurs d'écrire au gouvernement régional du Saarland pour le supplier de l'autoriser à restreindre la prostitution à certaines rues. De rendre la pratique du métier plus difficile.

Pour l'instant, elle attend toujours la réponse...

## LE MODÈLE ALLEMAND EN CHIFFRES

### 6 EUROS

C'est le prix du ticket que doivent payer les prostituées de Bonn pour pouvoir travailler en toute légalité dans la rue. Cette taxe est payable à une borne spéciale qui ressemble à un parcomètre. Elle permet aux prostituées de pratiquer leur métier de 20 h 15 jusqu'à 6 h du matin.

### 200 000

Le nombre de prostituées que compte l'Allemagne. Les deux tiers environ viennent de l'étranger.

### 3500

Le nombre de maisons closes recensées au pays, dont 500 à Berlin seulement.

### 14,5 MILLIARDS D'EUROS

Le chiffre d'affaires annuel du commerce du sexe en Allemagne.



PHOTO OLIVER BERG, ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE  
Borne de distribution de tickets pour prostituées à Bonn.



PHOTO ARCHIVES REUTERS

AU-DELÀ DE LA SCÈNE

## ARTS

Tous les jours dans *La Presse*

**NOUVEAU FACELIFT**  
DU DR N. FANOUS M.D.O.R.L.F.R.C.S(C)

**Avant** **Après**

facelift & front

Source: Pratique du Dr Fanous. Ces photos sont publiées à titre indicatif et ne constituent aucunement une garantie de résultat.

**Ce qui compte le plus dans un facelift, c'est ... le résultat naturel**  
C'est le but du nouveau facelift "Mobilité optimale", créé par le Dr Fanous, chirurgien et enseignant d'université. Ce lifting utilise un minimum de cicatrices et de chirurgie, **sans anesthésie générale**. Vous paraîtrez comme vous étiez il y a 13 ans.

(514) 935-9906 ou 1-800-795-1784 Montréal [www.chirurgieesthetique123.com](http://www.chirurgieesthetique123.com)

**ENCHÈRE PUBLIQUE**  
DIMANCHE LE 6 OCTOBRE, 2013  
OBSERVATION DÈS 13:00  
ENCHÈRE À 14:00

Diamants saisis à l'aéroport  
Saisie numéro CS4971-07-0926  
Diamants de très haute valeur et bijouterie fine saisis par les services douaniers  
Évalués par des diplômés de GIA et vendus individuellement.

De plus, des bagues de diamants de 1,5K, et des montres suisses de haute précision: Rolex, Cartier, Piaget, ainsi que de la bijouterie en or avec rubis et saphirs, des diamants canadiens certifiés par le Gouvernement et plusieurs autres.

**HOLIDAY INN LAVAL**  
2900 BOUL. LE CARREFOUR  
INFO: 450-687-6616

Toutes les ventes sont finales. Aucun remboursement, ni mise de côté. Formes de paiements par: VISA, MC, carte débit, argent comptant ou chèques visés. Certaines réserves peuvent s'appliquer. Les ventes sont sujettes à des ajouts, suppressions, erreurs et omissions. Une surprime de 15% à titre de commission du vendeur ainsi que les taxes applicables doivent être ajoutées aux prix de vente. COOPER STERLING AUCTIONS, 416-800-1876

## DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Mario Girard > Directeur principal de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAUX

## La voie de la raison



FRANÇOIS CARDINAL  
 francois.cardinal@lapresse.ca

Jacques Parizeau et Lucien Bouchard misent sur l'apaisement. Ils proposent un compromis qui permettrait au gouvernement de se montrer digne dans l'adversité en abandonnant les éléments les plus controversés de sa charte des valeurs.

**Si l'objectif du PQ avec la Charte est de rassembler, il doit écouter ses anciens chefs.**

Pauline Marois empruntera-t-elle la voie de la raison tracée par ses prédécesseurs, ou confirmera-t-elle plutôt l'opportunisme électoral d'une crise qu'elle semble avoir fabriquée de toute pièce sur le dos de la métropole?

On voudrait bien croire aux convictions laïques d'un gouvernement qui agit pour le bien commun, mais les indices d'une stratégie visant à faire le plein de votes en dehors de Montréal sont trop nombreux pour être ignorés.

Le débat, d'abord, ne s'est pas imposé, il a été imposé par le PQ à la veille de probables élections. N'eût été ce ballon d'essai lancé en août dernier, l'économie vacillante de la province serait probablement l'enjeu de l'heure. « Pourquoi aujourd'hui? », demandait d'ailleurs jeudi Jacques Parizeau.

Le gouvernement rétorque qu'il faut agir car il y a péril au « vivre ensemble », mais l'absence d'une « menace » claire prouve le contraire :

## Novembre 1963



MARIO ROY  
 mroy@lapresse.ca

Le Bureau du tourisme et des congrès de Dallas a lancé une campagne promotionnelle qui, à ce moment-ci, est d'un goût vraiment douteux. Le slogan? « Big things happen in Dallas ». C'est-à-dire: « De grandes choses se produisent à Dallas ». Vrai. C'est là que John Fitzgerald Kennedy a été assassiné il y aura 50 ans le 22 novembre prochain...

Ce fut big, en effet. Aussi, l'événement sera-t-il abondamment commémoré. Colloques et expositions. Conférences, notamment d'Olivier Stone, dont le divertissant JFK reprendra l'affiche. Livres et albums. Émissions télé et films.

Le plus intéressant sera peut-être *The Kennedy Detail*, de Stephen Gyllenhaal, prévu en novembre. Le film s'appuie sur le récit de Gerald Blaine, un des agents des services secrets qui étaient en fonction ce jour-là. Il faut en effet avoir lu *The Kennedy Detail*, le livre, pour comprendre à quel point la sécurité du président était alors rudimentaire. Comprendre comment l'impensable a pu se produire. Comprendre pourquoi certains agents chargés de protéger Kennedy ne s'en sont jamais remis. En attendant, un premier film sur l'affaire, *Parkland*, est déjà à l'affiche.

Il est signé Peter Landesman, un journaliste dont c'est le premier long métrage, et s'intitule à ce qui s'est passé après l'assassinat. À l'hôpital Parkland. Au sein de la famille de Lee Harvey Oswald. Chez les agents des services secrets et les autorités de Dallas. Dans la vie d'Abraham Zapruder, celui qui

un jour on évoque l'égalité homme-femme, le lendemain la laïcité et le surlendemain, les accommodements.

On se retrouve ainsi avec une charte qui vise l'interdiction du voile, mais tire dans toutes les directions pour afficher un semblant d'équité. Une interdiction, par ailleurs, dont l'utilité n'a pas été démontrée: la femme qui porte le voile par choix l'enlèvera peut-être, mais celle qui le porte par obligation, que l'on prétend vouloir sauver de l'asservissement, sera probablement obligée de quitter son emploi. Pourquoi cibler les musulmanes, demandait aussi M. Parizeau?

Le gouvernement Marois, enfin, s'entête à imposer à Montréal une charte dont Montréal ne veut pas. Il ignore les critiques des élus et des institutions, allant jusqu'à menacer d'éliminer le seul élément de la Charte qui atténue les craintes, la clause de retrait. On attise ainsi la colère à Montréal... et contre Montréal, qui est montrée du doigt dans le reste du Québec. « Est-ce qu'on peut se calmer? », demandait avec raison M. Parizeau.

Malheureusement, tout cela pue la stratégie électorale. Une stratégie souvent utilisée contre l'île de Montréal, cadencée politiquement depuis plus de 25 ans. Le PQ, qui a pourtant montré une certaine sensibilité pour la métropole, choisit par pur opportunisme d'accrocher le clivage entre ville et régions.

Tout cela est une mauvaise interprétation des faits? Soit. Que le gouvernement profite de la proposition de M. Parizeau pour le prouver. Rien de plus simple que de s'en tenir à une charte qui réaffirme la laïcité de l'État, balise les accommodements et encadre le port de signes religieux en les interdisant uniquement à ceux qui exercent un pouvoir coercitif au nom de l'État.

Comme dit Lucien Bouchard, « une rare fenêtre politique s'ouvre ». Si l'objectif est véritablement de rassembler, le gouvernement doit en profiter.

a immortalisé sur Kodachrome 8 mm les 26 secondes de l'assassinat. Les critiques sont mitigées, mais peu importe: c'est un film historiquement nécessaire, instructif, efficace. Et très dur.

Cependant, le plus remarquable est que *Parkland* ignore les théories du complot. Landesman n'y croit pas. On a débusqué une telle quantité de conspirateurs, ironise-t-il (au *Star-Telegram*, Texas), qu'« ils devraient se réunir au Madison Square Garden! ». La tragédie engendra la mère de toutes les conspirations, en effet, un phénomène

**Eut-il vécu, Kennedy aurait-il été à la hauteur des attentes? Probablement pas.**

d'hallucination collective plus tard turbopropulsé par le web et les médias sociaux. Aujourd'hui encore, 59 % des Américains croient que le meurtre de Kennedy relève d'un complot.

Et 41 %, que Jésus va redescendre sur Terre d'ici 2050.

Le cerveau humain n'est pas programmé pour admettre qu'un homme, un seul, insignifiant de surcroît, ait pu changer le cours de l'Histoire en tuant un autre homme qui, lui, incarnait les espoirs de la nation et même de la planète entière.

Eut-il vécu, John Fitzgerald Kennedy aurait-il été à la hauteur de ces attentes? Probablement pas. Le pouvoir et l'opposition l'auraient usé, freiné, menotté.

On ne peut s'empêcher d'établir un parallèle avec Barack Obama, un charismatique porteur d'esérance lui aussi, usé, freiné, menotté par le pouvoir et l'opposition. C'est ainsi qu'agit le principe de réalité, ce grand destructeur d'espoirs et d'hallucinations.



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca



Voyez la caricature en mouvement de Serge Chapleau dans *La Presse+*.

## OPINION

## L'éveil du foodie populiste



SYLVAIN CHARLEBOIS  
 L'auteur est vice-doyen à la recherche et aux études supérieures au Collège en management et études économiques de l'Université de Guelph.

On associe souvent le mouvement des *foodies* à la fine cuisine ou à la gastronomie relevée qui dépasse l'imaginaire. La relation sentimentale qu'ont les consommateurs avec l'alimentation est en constante mutation. Pendant que certains *foodies* s'en tiennent à l'expérience culinaire, d'autres s'intéressent à l'origine des aliments. Cette mouvance affecte maintenant l'ensemble de l'industrie agroalimentaire, incluant la restauration rapide.

La chaîne A&W annonçait récemment qu'elle s'approvisionnerait dorénavant de viandes naturelles, sans hormones de croissance et sans stéroïdes. A&W est une chaîne privée, basée à Vancouver, qui exploite 791 restaurants au Canada. La nouvelle a été accueillie avec scepticisme par certains, accusant la chaîne d'opportunisme médiatique. D'autres chaînes, comme Ashton dans la région de Québec, ont aussi fait une annonce semblable.

Selon certaines sources, le bœuf naturel qui sera acheté par A&W proviendra désormais de trois éleveurs, dont

un du Canada. Bien qu'il soit approprié de s'interroger sur la stratégie d'approvisionnement et le prix que les consommateurs vont devoir payer pour une telle viande, l'annonce d'A&W marque une période charnière pour l'industrie de la restauration rapide.

Sous-jacent à l'annonce d'A&W se trouve une conscientisation collective de l'origine des aliments. De plus en plus, les méthodes conventionnelles de production bovine créent un certain malaise; la consommation de bœuf au Canada est en déclin

**L'annonce d'A&W de s'approvisionner de viandes naturelles, sans hormones de croissance et sans stéroïdes, est attribuable à une conscientisation collective de l'origine des aliments.**

depuis plus de 25 ans. Ce n'est donc pas surprenant de voir une chaîne, dont la stratégie mise beaucoup sur la vente de bœuf, prendre une telle décision.

Il y a aussi le traitement éthique animal qui prend de plus en plus de place dans la conscience des consommateurs, et préoccupe de même les chaînes de restauration. Tim Hortons ainsi que d'autres chaînes alimentaires financent des projets de recherche pour mieux

comprendre la structure d'une chaîne d'approvisionnement afin de mieux répondre à une demande qui exige du restaurateur d'être plus transparent et responsable.

Pour ce faire, les maîtres de la restauration rapide doivent se doter d'un système de traçabilité alimentaire plus étendu. Ces derniers doivent trouver un moyen de se lier opérationnellement à une production agricole éloignée des centres urbains. De plus, la production sans hormones ni stéroïdes est forcément moins rentable. Par conséquent, les chaînes de restauration rapide verront leurs coûts d'approvisionnement augmenter.

En revanche, le consommateur devra payer davantage pour son hamburger favori. Servir du bœuf sans hormones ni stéroïdes coûte plus cher, et A&W reconnaît que le consommateur, un jour, sera prêt à en payer le prix.

D'ores et déjà, on observe l'émergence du *foodie* populiste. Un nombre grandissant de consommateurs, soucieux de leur alimentation, recherchent une expérience culinaire qui outrepassent le simple mécanisme d'ingestion de calories, peu importe où ils se retrouvent.

L'annonce d'A&W aura peut-être un effet sur l'architecture de l'industrie bovine canadienne qui tente de mieux répondre à une plus grande fragmentation du marché. Chose certaine, pour ceux qui prétendent que l'annonce d'A&W s'inscrit dans le cadre d'une stratégie purement marketing, détrompez-vous.

## LA PRESSE+ DÉBATS

## AUJOURD'HUI



▶ **Choisir la mort sans la brusquer**

Après un long combat contre le cancer, André Moisan a fait le choix de mettre ses affaires en ordre et d'attendre la mort sans poursuivre des traitements qu'il juge inutiles. Il nous explique les raisons qui l'amènent à accepter sa mort, et en toute sérénité.

## DIMANCHE



▶ **« Voilées et libres! »**

Selon Rima Demanins, une jeune musulmane, les Québécoises qui portent le voile le font par choix, non par soumission. André Pratte l'a rencontrée.

ÉDITORIAL > **Notre impuissance**  
 par André Pratte

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?  
 Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?  
 Écrivez-nous à débats@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070  
 commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453  
 www.lapresse.ca/abonnement

PUBLICITÉ 514.285.6931

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363  
 petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816  
 deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320  
 carrieres@lapresse.ca

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

## À BIEN Y PENSER

Étant donné qu'il y a un signe religieux dans le drapeau du Québec et qu'il est le fruit d'une coopération étroite entre l'Église et le gouvernement Duplessis, serait-ce temps de le lâcher?

— David McKeagan, Saint-Lambert

## DÉBATS

## Il est minuit moins cinq...



LYSIANE GAGNON  
lgagnon@lapresse.ca

On se demande pourquoi Pauline Marois s'est tant démenée pour devenir première ministre, elle qui qualifie maintenant ses trois prédécesseurs de « citoyens comme les autres ». Est-ce ainsi qu'elle se considère? C'est en tout cas faire bon marché de l'expérience et de la notoriété de ces anciens premiers ministres que de ravalier leur avis au même rang que celui du twitter lambda.

On peut toutefois reprocher à ces messieurs d'avoir attendu bien longtemps avant d'intervenir et d'essayer de ramener à la raison ce gouvernement à la dérive. Il est en effet minuit moins cinq: la société est « en feu », comme le constate fort justement M. Parizeau, et le gouvernement Marois s'est enfoncé dans la gadoue les quatre fers en l'air. A supposer qu'il le veuille, il ne pourra pas facilement réajuster le tir.

**Le chef spirituel du PQ a enfoncé un pieu mortel dans le cœur même du projet de charte.**

Les Jean-François Lisée et les Louise Beaudoin auront beau banaliser la sortie de M. Parizeau et la réduire à un désaccord sur un seul point de la Charte, ce n'est qu'une tentative dérisoire de masquer la réalité. (Passons sur le persiflage de Lisée, qui lance insolemment que sur la question du crucifix, son ancien patron est « plutôt Femen » — une blague de talk-show qui n'a pas sa place à l'Assemblée nationale.)

Les péquistes auront beau, donc, faire semblant de sous-estimer cette sortie, la réalité, c'est que le chef spirituel du PQ (suivi de près par ses deux successeurs) a enfoncé un pieu mortel dans le cœur même de ce projet de charte. En s'attaquant à l'interdiction des signes religieux, il a visé l'élément central, le nerf central — la seule disposition autour de laquelle se déchaînent les passions des « pour » et des « contre ».

J'ai écrit sur ce sujet 11 chroniques depuis septembre. Or, je me suis exclusivement concentrée sur l'interdiction des signes. Pourquoi? Tout simplement parce que les autres points de la Charte ne prêtent guère à controverse.

Enchâsser dans la Charte des droits le principe de la neutralité de l'État (qui existe *de facto*, comme le rappelait M. Parizeau)? Bien d'accord, à condition évidemment que l'on soit logique et qu'on enlève le fameux crucifix de l'enceinte où se font les lois.

Établir des balises pour les demandes d'accommodement? Toutes les études sérieuses montrent que le besoin ne s'en fait guère sentir, mais bon, pourquoi pas? Encore faudra-t-il s'assurer que les critères ne soient pas trop contraignants et qu'on laisse une marge de manœuvre aux décideurs locaux de même qu'aux entreprises privées.

Exiger que les services publics soient donnés à visage découvert? Parfaitement d'accord... avec un bémol: la clientèle ne doit pas être soumise à la même exigence. Il serait inhumain, par exemple, de refuser l'entrée d'un hôpital à une femme portant un niqab (qui ne laisse voir que les yeux).

Réduire l'interdiction des signes religieux aux catégories investies du pouvoir coercitif de l'État (juges, policiers, procureurs de la Couronne et personnel carcéral)? Ce serait parfaitement acceptable, même si le problème ne se pose pas. Au moins, cela permettrait au gouvernement de reculer sans trop perdre la face.

C'est en faisant le tour de la Charte qu'on voit où le bât blesse. Hélas, l'interdiction des signes religieux au personnel du secteur public est l'outil choisi par ce gouvernement pour orchestrer sa stratégie identitaire...

### SPGQ ET SFPQ

Erreur de taille, dans ma chronique de jeudi. J'ai attribué au SPGQ (Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec) la position sur la Charte du SFPQ (Syndicat de la fonction publique du Québec). En fait, le SPGQ ne s'est pas prononcé sur la question. Toutes mes excuses à ses membres.



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND LA PRESSE

Comme c'est souvent le cas, dans la zone satanique entourée de cônes orange sur l'avenue Papineau, pas une seule âme ne s'activait sur le site des travaux. Bienvenue à Montréal!

# Montréal fait du cholestérol



**BOUCAR DIOUF**  
L'auteur est humoriste, conteur, biologiste et animateur. Il collabore régulièrement à la section Débats.

Il y a quelques jours, je me suis retrouvé dans un embouteillage monstre avec ma famille. Nous avons mis plus de deux heures pour parcourir une maigre portion de l'avenue Papineau comprise entre Saint-Joseph et le pont Jacques-Cartier. Comme c'est souvent le cas, en dépassant la zone satanique entourée de cônes orange, pas une seule âme ne s'activait sur le site des travaux. Bienvenue à Montréal! La ville où cinq minutes d'infraction suffisent pour recevoir un ticket de stationnement, alors que les bancs de neige et les nids-de-poule semblent défier le temps.

M. Coderre, M. Bergeron, M. Côté et M<sup>me</sup> Joly, connaissez-vous la différence entre une peine de prison et les embouteillages de Montréal? Si vous pensez que c'est du pareil au même, vous avez tort. Au moins, quand on est en prison, on connaît le moment de notre libération.

Or, avec toutes ses artères bouchées et sa circulation impossible, je soupçonne sérieusement Montréal de souffrir de cholestérol. Le pire est que ses caillots circulatoires sont si imposants que je doute que les pontages prévus dans les prochaines

années puissent le prémunir contre un ACV: un accroissement de la congestion voiturrière.

Non seulement Montréal a-t-il des problèmes circulatoires, messieurs dame les candidats, mais aussi il gruge la santé de ses habitants.

Tous les médecins vous diront qu'un corps humain est rarement en équilibre lorsqu'il est continuellement irrigué par les hormones que sont l'adrénaline et les glucocorticoïdes. Quand ces systèmes moléculaires de défense contre le stress ont été inventés par la nature, ils avaient comme rôle de préparer les organis-

service de garde, qui use leur corps à long terme.

Quand le cœur d'une nation est malade, chers prétendants à la mairie, prendre les grands moyens devient urgent si on ne veut pas que l'absence d'oxygène et de nutriments asphyxie les régions périphériques.

Montréal n'a plus de *pacemaker* et il lui faut un défibrillateur pour lui donner un choc. Il lui faut un stimulateur pour l'aider à retrouver sa cadence. Il lui faut un médecin qui a de la veine pour dégraisser l'administration, diminuer le sel dans les factures, déboucher les flux circulatoires et

**Chers prétendants à la mairie, Montréal n'a plus de *pacemaker* et il lui faut un défibrillateur pour lui donner un choc.**

mes à deux possibilités de réponses: combattre ce qui menace notre existence ou fuir très loin du danger (les Anglais parlent de *fight-or-flight*).

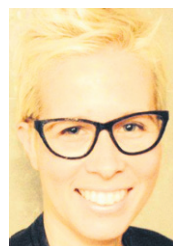
Malheureusement, en choisissant la fuite, les banlieusards comme moi sont tombés dans le piège. Ils passent leur nuit à rêver à la traversée matinale des ponts et leur après-midi aux bouchons qui les empêcheront de quitter l'île pour aller chercher leurs enfants à temps. C'est ce stress émotionnel, causé par cette continue peur que leurs enfants soient les derniers à quitter la garderie ou le

abaisser la pression des automobilistes hypertendus et au bord de la plaque.

Montréal a besoin d'un visionnaire qui a des projets autres que cette simple promesse de propreté administrative qui semble omniprésente dans les arguments avancés pour convaincre les électeurs.

Le système circulatoire de Montréal est malade et si je devais lui choisir un maire, je prendrais un docteur pour l'aider à retrouver son homéostasie et sa place dans le concert des grandes métropoles de la planète, parce que j'aime cette ville.

# Le rose de l'espoir



**GENEVIÈVE LAJOIE**  
L'auteure est en rémission d'un cancer du sein. Elle réside à Montréal.

Je m'adresse à toi qui viens de recevoir un diagnostic de cancer du sein ou à toi qui tentes de survivre entre deux traitements de chimiothérapie. Je m'adresse à toi qui, tout comme moi, es en rémission et qui vis désormais les doigts croisés. Ce n'est pas rose. Tu le sais, et je le sais aussi.

J'ai 36 ans. J'ai reçu un diagnostic de cancer du sein à l'âge de 33 ans alors que j'étais enceinte. La vie en rose que j'avais jusqu'à ce jour est soudainement passée au noir. Le cancer m'a projetée du côté sombre de la vie. Du côté où l'avenir te semble inaccessible. Du côté où tu imagines tes funérailles plutôt que ta vie de famille. Malgré la couleur qu'on lui a donnée, le cancer du sein est loin d'être rose.

Tout comme toi, j'ai été confrontée au côté « glamour » du mois d'octobre. À cette époque de l'année, je recevais une première chimiothérapie après une interruption de grossesse et une chirurgie. Abattue et morte de peur devant cette maladie, j'étais subjuguée par ces rubans roses, ces marches, ces statistiques, ces magazines, ces défis tête rasée. Bref, j'étais choquée par

cette mascarade autour de la maladie contre laquelle je me battais avec toutes mes forces et qui était un drame personnel et familial.

Au cœur de la tempête, je considérais secrètement mes chances de survie bien minces. Je dis secrètement parce que les femmes atteintes du cancer rose n'ont pas le droit de douter, d'être faibles. Elles doivent foncer, affronter la maladie avec le courage d'un soldat et faire preuve d'un positivisme sans égal. Tu sais comme moi que ce n'est pas vrai. Qu'on joue la comédie parce qu'on nous le demande. Parce qu'on doit préserver le côté rose du cancer du sein.

**Il n'y a ni gagnant ni perdant. Il n'y a que des victimes du cancer.**

Trois ans après mon diagnostic, je suis en pleine forme. Je te mentirais si je te disais que j'ai retrouvé ma vie en rose. Disons qu'elle passe d'une couleur à l'autre au rythme des levers du soleil. Je suis toujours avec mon amoureux. Nous ne sommes que deux. Je prie pour que la vie nous réserve l'immense privilège d'être trois un jour. J'ai une famille que je chéris et des amis précieux. J'adore mon travail.

Nul besoin de te dire que la lutte contre cancer du sein est une cause

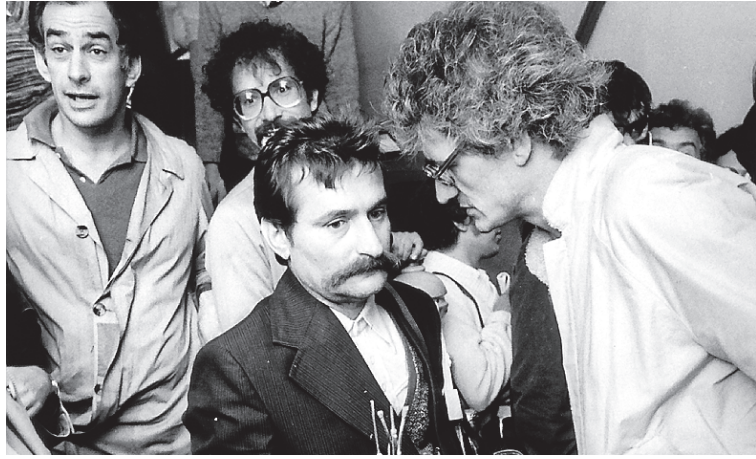
qui m'est chère. Je marche, je cours, j'amasse de l'argent. Tu peux même me voir sur fond rose dans le numéro « spécial cancer du sein » du magazine *Clin d'œil*. J'ai accepté de témoigner pour que tu saches qu'il y a une belle vie après le cancer.

Malheureusement, chaque histoire est différente, et certaines peuvent se terminer plus tôt que d'autres. La vie s'est bien chargée de me le faire comprendre lorsque j'ai perdu une compagne d'armes il y a un peu plus d'un an. Je défends qui que ce soit de dire qu'elle a perdu son combat contre le cancer du sein. Il n'y a ni gagnant ni perdant. Il n'y a que des victimes.

Avant de partir, elle m'a demandé de réécrire l'histoire. Je commence donc par t'écrire qu'aujourd'hui, je vois le ruban rose d'un autre œil. Il est le symbole de la féminité et d'une profonde solidarité. Le rose est la couleur de l'espoir que j'ai envie de cultiver.

Ce dimanche, je marcherai pour toi. Je porterai la couleur du ruban non pas pour célébrer le cancer rose, mais parce que j'espère que notre histoire sera au-delà de nos espérances.

## MONDE



En haut, l'ex-président polonais, au Festival de Venise en septembre dernier. En bas, Lech Walesa discutant avec son ancien complice Krzysztof Wyszowski en 1980.

## WALESA - L'HOMME D'ESPOIR

## Le film de la controverse

SORINE COUPET  
COLLABORATION SPÉCIALE

VARSOVIE, Pologne — Sorti hier dans les cinémas en Pologne, mais au cœur des discussions depuis des semaines, le film *Walesa - L'homme d'espoir*, du réalisateur Andrzej Wajda, soulève la controverse. Basé sur des faits réels, il raconte l'ascension de l'ex-président polonais Lech Walesa, au temps où il dirigeait le syndicat Solidarité dans sa lutte contre le régime communiste.

Il faut dire que l'étoile du lauréat du prix Nobel de la paix de 1983 a bien pâli depuis cette époque. Ses détracteurs reprochent au film d'ériger une statue à un homme qu'ils décrivent comme une marionnette, un piètre politicien, voire un traître.

Le réalisateur Andrzej Wajda fait peu de cas de ces critiques. En entrevue à la télévision, il n'a pas caché son admiration pour le héros de son film. «J'ai vu un homme

qui engendre la confiance. J'ai fait le film que j'avais envie de faire», a-t-il déclaré.

«Malheureusement, Walesa n'a jamais été un héros», avance Krzysztof Wyszowski, son ancien conseiller politique devenu l'un de ses critiques les plus féroces. «Le film contient

joint aux activités syndicales clandestines d'une bande d'intellectuels opposés au régime. «Je voyais bien que ce garçon voulait bien faire, mais ne savait pas comment s'exprimer. Il fallait le prendre en charge, alors je l'ai aidé», se remémore M. Wyszowski.

## Un agent du régime?

Bien des années plus tard, les choses ont fini par s'envenimer entre eux. «En 2005, lors d'une entrevue à Radio Maria, on m'a demandé s'il avait ou non été un agent du régime communiste. J'ai répondu qu'il l'avait été, tout en apportant beaucoup de nuances», explique Krzysztof Wyszowski. Une poursuite en diffamation déposée par Lech Walesa n'est toujours pas réglée.

**Les détracteurs de Walesa reprochent au film d'ériger une statue à un homme qu'ils décrivent comme une marionnette, un piètre politicien, voire un traître.**

des images d'archives, donc ces éléments sont vrais, mais tout de suite après, on enchaîne avec des mensonges.»

Les deux hommes se sont connus en 1978. C'est à ce moment que l'électricien du chantier naval de Gdansk s'est

Ces allégations selon lesquelles le chef de Solidarité aurait fourni des renseignements aux services secrets communistes sont bien connues en Pologne. Elles sont même au cœur du discours populiste de la droite catholique et nationaliste, selon Jacek Kucharczyk, analyste politique à l'Institut des affaires publiques (ISP) de Varsovie. «Les principales critiques à l'endroit de Walesa sont liées à la transformation et à l'état actuel de la démocratie en Pologne, à savoir qu'elle est trop corrompue et pas assez religieuse. Les détracteurs de l'ancien président croient que le problème provient de la façon dont cette transformation s'est déroulée. Selon eux, Walesa est responsable de tout ce qui va prétendument mal dans ce pays.»

## Paranoïa?

Selon M. Kucharczyk, cette rhétorique repose sur la conviction qu'avec l'aide de Lech Walesa, les communistes ont infiltré le système établi après la chute du régime soviétique et qu'ils continuent à le miner de l'intérieur. «C'est un cas classique de théorie du complot, de la paranoïa.»

Une scène du film évoque tout de même un épisode épineux du passé de Lech Walesa: arrêté lors d'une manifestation en 1970, on le voit, pris de panique, signer une déclaration en échange de sa libération.

Le principal intéressé ne nie pas avoir fait ce geste, mais il reste vague sur ses circonstances exactes. «Madame, vous aussi auriez signé les papiers du service de sécurité dans ces temps-là», a-t-il répondu à la journaliste Monika Olejnik, qui l'a reçu le mois dernier sur le plateau de son émission.

L'ancien président affirme n'avoir jamais été un agent communiste et un tribunal spécial lui a donné raison en 2000. Cela n'empêche pas la question de refaire surface régulièrement. Des livres compromettants ont même été publiés sur le sujet récemment, avec des documents d'archives à l'appui.

Mais pour l'historien et éditeur Piotr Jęglinski, la plus grande erreur de Lech Walesa reste d'être devenu président en 1990. «On connaît pourtant des gens simples qui ont pris le pouvoir, mais il a été dépassé par tout ça. Il avait le soutien de la population, mais il a trop parlé. Il a fait des promesses qu'il n'a pas su tenir.»

L'historien concède bien à Lech Walesa un certain mérite. «On ne peut pas nier qu'il est le symbole du changement, malgré son passé ambigu, dit-il. On ne sait pas si un autre aurait fait mieux.»

## UN PARCOURS ÉPIQUE

Lech Walesa est né en à Popowo, en Pologne, en 1943. Il devient électricien et est embauché au chantier naval de Gdansk en 1967. En 1970, il participe activement à une grève violemment réprimée par les autorités. En 1980, il prend la tête d'une nouvelle grève, qui culminera par la création du syndicat Solidarité. C'est le début d'un grand mouvement de contestation qui finira par renverser la dictature communiste. En 1983, Lech Walesa reçoit le prix Nobel de la paix. À la fin des années 80, il participe aux négociations de la Table ronde, qui aboutiront aux premières élections libres en 1989 et à l'introduction de l'économie de marché. Élu président en 1990, il est défait en 1995.

# CERTAINS MÉDICAMENTS + OU - DOUTEUX?



## UN DOSSIER SPÉCIAL INTERACTIF DÈS SAMEDI

Le marché des médicaments contrefaits est en pleine expansion. Ici comme ailleurs, des laboratoires clandestins fabriquent des médicaments dangereux, parfois mortels. Des témoignages alarmants.

À voir, entendre, approfondir et partager dans La Presse+

LA  
PRESSE+

